N° 84-85
3e-4e trimestres 2014

Zones Humides Infos

Sommaire :

Dossier :

Zones humides et littérature

2. Introduction
6. Représentation liée à l'histoire
9. Représentation liée à la géographie
13. Une nouvelle représentation
19. Point de vue du Groupe « Zones humides »
20. Ramsar
22. Brèves
23. Publications
24. Agenda

Publication du groupe d'experts « Zones humides »

Participe à la communication de Ramsar sur les zones humides

Édition Société nationale de protection de la nature

« Dans la vallée, c'étaient de grands herbages arrosés par des rigoles et séparés par des haies ; puis, plus loin, la rivière, canalisée jusque-là, s'épandait en un vaste marais. Ce marais, la plus admirable région de chasse que j'aie jamais vue, était tout le souci de mon cousin qui l'entretenait comme un parc. À travers l'immense peuple de roseaux qui le couvrait, le faisait vivant, bruissant, houleux, on avait tracé d'étroites avenues où les barques plates, conduites et dirigées avec des perches, passaient, muettes, sur l'eau morte, frôlaient les joncs, faisaient fuir les poissons rapides à travers les herbes et plonger les poules sauvages dont la tête noire et pointue disparaissait brusquement.

J'aime l'eau d'une passion désordonnée : la mer, bien que trop grande, trop remuante, impossible à posséder, les rivières si jolies mais qui passent, qui fuient, qui s'en vont, et les marais surtout où palpite toute l'existence inconnue des bêtes aquatiques. Le marais, c'est un monde entier sur la terre, monde différent, qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires, et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout. Rien n'est plus troublant, plus inquiétant, plus effrayant, parfois qu'un marécage. Pourquoi cette peur qui plane sur ces plaines basse couvertes d'eau ? Sont-ce les vagues rumeurs des roseaux, les étranges feux follets, le silence profond qui les enveloppe dans les nuits calmes ou bien les brumes bizarres, qui traînent sur les joncs comme des robes de mortes, ou bien encore l'imperceptible clapotement, si léger, si doux, et plus terrifiant parfois que le canon des hommes ou que le tonnerre du ciel, qui fait ressembler les marais à des pays de rêve, à des pays redoutables cachant un secret inconnaissable et dangereux.

Non. Autre chose s'en dégage, un autre mystère, plus profond, plus grave, flotte dans les brouillards épais, le mystère même de la création peut-être ! Car n'est-ce pas dans l'eau stagnante et fangeuse, dans la lourde humidité des terres mouillées sous la chaleur du soleil, que remua, que vibra, que s'ouvrit au jour le premier germe de vie ? »

Guy de Maupassant, *Le Horla*

Littérature et savoirs de l'espace, une expérience partagée du monde

Peinture : Claude Monet

Les Nymphéas, 1920-1926, une des toiles de cette série montrant la fascination de l'impressionniste Claude Monet pour les jeux de lumières dans les eaux de son bassin de nénuphars.

La rencontre du géographe avec la littérature est d'abord une rencontre avec des œuvres qui lui *parlent*, parce qu'il y reconnaît la présence d'une forme de connaissance ou de pensée géographiques, et parce qu'il y découvre une connivence avec le monde qui lui rappelle son identité culturelle : « *être géographe, c'est aussi une manière d'être sensible au monde* »[1]. Au détour des textes, dans les rares témoignages rassemblés sur le métier de géographe, on apprend que la découverte du terrain est aussi une épreuve du monde, que la réalité à comprendre ou expliquer est toujours le lieu d'une expérience sensible et paysagère. Mais les géographes parlent peu de leur expérience spatiale, et lorsqu'ils en parlent, ils n'en font pas l'objet d'une réflexion en propre comme on l'observe chez des écrivains. On retrouve, sans doute de façon plus marquée chez les écologues et les naturalistes, cette mise entre parenthèses de l'expérience et de leur relation à la nature. C'est donc vers la littérature, comme médiatrice d'une expérience partagée de la spatialité, mais le plus souvent inexprimée, qu'il faut se tourner, pour éclairer ce qui reste confus et difficilement accessible en l'absence de réflexivité.

Expérience partagée, car la littérature puise dans le monde empirique que partagent l'écrivain et le lecteur, elle est en prise avec le monde et elle en parle. « *La parole ne prend pas naissance dans une abstraction, dans une élévation abstraite. Elle est liée à un paysage, à un temps* », nous dit Édouard Glissant[2]. Expérience à partager, parce qu'elle procède d'un regard posé sur le monde qui vise à le comprendre et à en cerner les enjeux. En montrant la profusion de la réalité dans la concrétude de ses lieux et de ses paysages, la littérature, comme la géographie et les savoirs de l'espace plus généralement, apprend à regarder. Mais là où l'activité scientifique analyse un plan de la réalité, selon des points de vue séparés, l'activité poétique multiplie les points de vue, parfois difficilement conciliables, sur un réel qu'elle cherche à embrasser comme un tout. Là où la science recourt à des concepts, la littérature *montre* une pensée ou une conception incorporée dans les gestes et les regards de personnages. Rendre visible/sensible la réalité pour en donner une intelligibilité, c'est le privilège de la littérature qui prend le parti des choses et des mots. Comment tous ceux dont le savoir est en prise avec les lieux, les paysages, les territoires pourraient-il ignorer la connaissance artistique qui « *complète la connaissance scientifique pour la rapprocher des complexités du réel* »[3], comme l'affirment les écrivains de la créolité ? Non pas qu'on suppose une équivalence entre l'art et la science. Il s'agit simplement de reconnaître que les frontières entre les deux univers sont suffisamment poreuses pour que s'effectuent des circulations. La présence de préoccupations convergentes, dans les sciences sociales et en littérature, pour le paysage, par exemple, pour la question de l'identité des lieux, ou encore, comme l'illustrent l'écocritique et l'écolittérature, pour les questions environnementales, traduit une circulation des savoirs, et par là-même, l'existence d'un champ commun de la culture.

Une culture qui imprègne l'imaginaire collectif, les œuvres artistiques, littéraires plus particulièrement, agissant comme une véritable matrice du regard. L'espace que nous saisissons, percevons et pratiquons, est toujours un espace déjà représenté. On sait ce que la banlieue parisienne doit à la littérature et au cinéma[4]. On sait aussi que par une imprégnation durable de la mémoire collective, la chanson contribue à entretenir l'image mythique de certains quartiers de Paris[5]. On pourrait encore évoquer les peintres canadiens qui, à l'instar d'Emily Carr, vont « *contribuer à changer l'image de la* wilderness* »[6]. L'efficacité des figurations textuelles et iconiques de

* *Wilderness* : conception nord-américaine de la nature comme domaine de la sauvagerie, hors de la civilisation.

l'espace à informer sa perception et imprégner sa représentation ne peut être sous-estimée. Peut-on en conclure, pour autant, que la littérature, en traduisant la dimension imaginaire intrinsèque à un lieu, le transformerait en retour[7] ? L'interaction entre la littérature et l'espace est sans doute indirecte, s'actualisant dans l'expérience des lieux que décrivent des œuvres, ou bien influençant des attitudes et des pratiques spatiales par une représentation nouvelle (ou renouvelée) de l'espace, comme l'a montré A. Corbin à propos du désir collectif du rivage[8].

Collection de la Vancouver Art Gallery, Fonds Emily Carr

Certes, l'espace littéraire est marqué par des *topoï*** (la tempête et les monstres associés aux eaux côtières, le désert et le rivage liés aux plages et aux champs de dunes, le danger et la maladie attachés aux marais). Et même lorsqu'il est le thème central d'un récit et présente un intérêt géographique majeur, il demeure un espace composé, imaginaire, dont la mise en forme est toujours déterminée par des choix esthétiques. L'espace littéraire ne reflète donc pas la réalité spatiale qu'il figure ni n'épuise la représentation que les contemporains (écrivains et lecteurs) s'en font. C. Leduc montre bien comment la représentation que les Américains de Nouvelle-Angleterre se font du littoral devient, au cours du XIX[e] siècle, « *un compromis, à expliciter, entre les influences socio-culturelles qui structurent le regard du voyageur et les milieux dont il fait physiquement l'expérience en les traversant* »[9].

Mais le mode de figuration ou de description est révélateur dans une certaine mesure de la spatialité d'une société. Si les eaux dormantes et les marais ont conservé leur pouvoir d'attraction sur l'imaginaire, la sauvagerie ou le maléfice qu'ont pu leur attribuer des œuvres comme *Mireille* (F. Mistral) ou *La Mare au Diable* (G. Sand) a cédé le pas, en même temps qu'ils étaient apprivoisés par la science et la technique ; il y a loin de la Camargue de F. Mistral à celle qu'évoque F. Coupry dans *La recréation du monde* (1985). De même, les portraits de villes, savants ou artistiques, reflètent un état de la réalité urbaine et un moment de sa connaissance. La figure littéraire du flâneur incarne la fascination pour le spectacle de la grande ville naissante (Poe, Baudelaire, Benjamin) ; l'inquiétude face aux maux des mégapoles contemporaines caractérise la représentation urbaine de romans de science-fiction[10]. À la fois écho et amplificateur des représentations sociales, les représentations littéraires circulent, imprégnant aussi les sciences sociales, et en retour, des acteurs territoriaux : ainsi, l'intérêt des études urbaines pour la marche, la flânerie, ou l'attention portée à la dimension sensible de l'expérience spatiale. Et si la littérature peut être un alibi du marketing territorial et un prétexte du tourisme littéraire, il arrive qu'elle participe à l'identité d'un territoire, comme le montrent des géographes québécois. Dans ce pays où la culture prend une dimension politique et identitaire très forte, jouant un rôle central dans la Révolution tranquille[3*], la chanson a influencé la formulation d'une identité québécoise[11].

M. Rosemberg

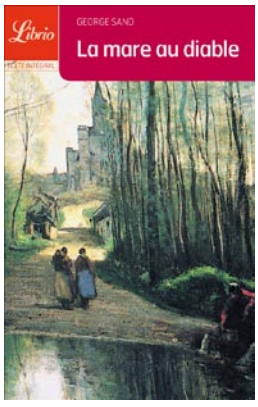

1. J.-L. Tissier, 1981. « De l'esprit géographique dans l'œuvre de Julien Gracq », *L'Espace géographique*, Paris, Doin, p. 50-59.
2. É. Glissant, 2010. *L'imaginaire des langues*, Paris, Gallimard, p. 63.
3. J. Bernabé, P. Chamoiseau et R. Confiant, 1993 [1989]. *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, note 22 p. 63.
4. Voir les travaux d'A. Fourcaut sur la banlieue parisienne.
5. Voir le catalogue de l'exposition « Paris en chansons », 2011.
6. É. Glon, 2006. « *Wilderness* et forêts au Canada. Quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente », *Annales de Géographie* n° 649, Armand Colin/Dunod, p. 239-257.
7. B. Westphal (dir.), 2000. *La géocritique mode d'emploi*, Limoges, PULIM, p. 21.
8. A. Corbin, 1988. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage*, Paris, Aubier.
9. C. Leduc, 2006. « De la répulsion au désir de nature, métamorphose de la *wilderness* littorale en Nouvelle-Angleterre », *Annales de Géographie* n° 649, Armand Colin/Dunod, p. 292-313.
10. Voir l'analyse de l'univers romanesque et filmique de *Star Wars* par A. Musset : *De New York à Coruscant*, PUF, 2005.
11. A. Lechaume, 1997. « Chanter le pays : sur les chemins de la chanson québécoise contemporaine », *Géographie et cultures* n° 21, L'Harmattan, p. 45-70.

Peinture : John William Waterhouse

Contact :
Muriel Rosemberg
MCF HDR en Géographie à l'Université de Picardie Jules Verne
UMR Géographie-cités (CNRS-Paris 1)
Courriel : muriel.rosemberg [at] wanadoo.fr

Un tableau d'E. Carr, dans lequel elle promeut l'image d'une nature sauvage positive.* Scorned as Timber, Beloved of the Sky, *1935.

** *Topos* : au sens littéral, lieu commun, désigne des images récurrentes dans les textes littéraires.

3* Révolution tranquille : mouvement à la fois politique et culturel par lequel s'affirment, au cours des années 1960-70, l'identité et l'autonomie du Québec.

L'argonaute Hylas, enlevé par les nymphes, symboles du danger des eaux.* Hylas et les nymphes, *1896.

Ne plus se méfier de l'eau qui dort !

Étranges, captivants, le marais et l'ensemble des zones humides, ont intrigué et exalté l'imaginaire des écrivains et des artistes. Objet de fascination, le marais possède une dimension épique quand il s'agit de le traverser, mythique dès lors qu'on y rencontre ou y combat des forces surnaturelles, éthique et initiatique enfin quand, les forces du mal vaincues, on y trouve sa voie. Aujourd'hui encore, les zones humides sont très présentes dans la production littéraire. La sémiotique des zones humides, c'est-à-dire le système de symbolisation qui s'y applique, est particulièrement riche et reflète des perceptions et des représentations originales. L'eau dormante y participe d'un double sens sémiotique. Elle s'impose comme support littéraire, et l'on est conduit à s'interroger comment la littérature la représente, mais aussi vecteur littéraire quand elle sert à évoquer d'autres réalités impossibles à appréhender directement.

Roman au fil de l'eau.

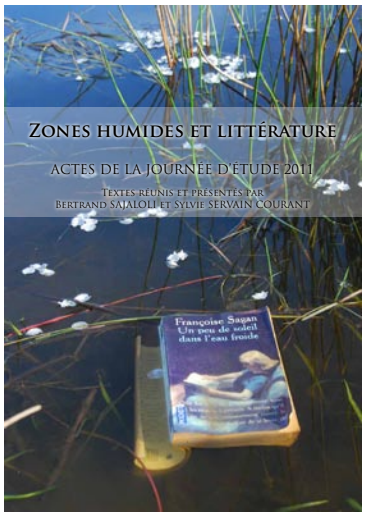
ZONES HUMIDES ET LITTÉRATURE
ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE 2011
TEXTES RÉUNIS ET PRÉSENTÉS PAR
BERTRAND SAJALOLI ET SYLVIE SERVAIN COURANT
Françoise Sagan
Un peu de soleil
dans l'eau froide

Photo : C. Arnaud. Ouvrage utilisé pour la photographie : F. Sagan, 1997, *Un peu de soleil dans l'eau froide*, éd. Pocket, tous droits réservés.

La sémiotique de l'eau est magistralement exposée dans l'ouvrage de Gaston Bachelard *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière* (José Corti, 1942, cf. encadré), qui constitue un guide et un référent pour la majorité des textes rassemblés dans ce numéro de *Zones Humides Infos*. Pourtant, de l'aveu même de Bachelard, cet ouvrage n'épuise pas la question : l'eau, trop intimement, trop organiquement liée à l'homme, à son imaginaire, résiste à toute approche rationnelle. L'ambition de ce numéro de *Zones Humides Infos*, qui synthétise quelques contributions publiées dans les actes des huitièmes journées d'études du Groupe d'histoire des zones humides [1], est donc de poursuivre l'exploration littéraire de cet imaginaire de l'eau et des milieux en eau.

Trois thématiques rassemblent ces textes

D'une part, les figures littéraires des lieux d'eau sont influencées par la géographie et l'écologie. Il existe bien une sémiotique liée à chacun des principaux types de zones humides et l'on distingue des figures littéraires distinctes pour différents milieux. Ainsi, le fleuve selon C. d'Humières (p. 9) signe l'ambivalence du temps, l'étang (D. Chevallier, p. 12) celle des destinées humaines, le lac (L. Touchart, p. 10) l'élévation de l'âme, le marais (A. Pinot, p. 11) la fragilité des grandes réalisations humaines, et les tourbières (L. Coincenot, p. 17) les mystères et le surnaturel. S'il est donc possible de relier, à grands traits du moins, sémiotiques de l'eau et grands types de zones humides, le lien solide est bien celui de l'ambivalence, de cette propriété d'être à la fois, et en même temps, une chose et son contraire. De même, si le discours littéraire apparaît souvent décorrélé des lieux, il existe une spécificité territoriale des perceptions et représentations littéraires des zones humides et l'on peut repérer dans la littérature anglo-saxonne des figures qui se différencieraient d'une tradition francophone ou scandinave. Pareillement, entre deux régions humides proches, la Sologne et la Brenne, la Dombes et la Champagne humide, les landes de Gascogne ou

Peinture : John William Waterhouse

Une sirène (1900).

celles du Cotentin par exemple, l'imaginaire de l'eau est loin d'être identique. Ainsi se forgent des identités comme en Camargue, évoquée par B. Picon (p. 18), où la littérature a fortement influencé la politique de gestion de cet espace deltaïque.

D'autre part, les figures des lieux d'eau sont tributaires du contexte historique, car la figure littéraire du marais est soumise à l'environnement socio-culturel qui l'a produite. Il est donc possible de suivre les étapes d'une construction symbolique et d'examiner ses variances en fonction des époques, des sociétés

et de l'évolution des perceptions de l'environnement. Ainsi, notre vision est fortement influencée par les héritages de la littérature grecque comme le montre E. Ndiaye en évoquant Homère, Hésiode et Platon et le lien entre l'humide, l'Enfer et le trépas (p. 7). Elle l'est aussi, à l'époque latine, par la conception bienfaisante des lieux d'eau décrite par F. Collin (p. 6) qui conduit les poètes latins à davantage se considérer comme les enfants du marais que comme ceux de la louve de Rome. Elle l'est encore sous la plume d'A. Caiozzo (p. 8) qui, dans la peinture proche-orientale médiévale, renvoie l'imaginaire de l'eau à une double tutelle géographique : rare dans les espaces arides, elle est appréciée, abondante dans les marais, elle est honnie.

Photo : LaLupa, domaine public

Le Triton, hybride mi-homme mi-monstre, renvoit au lac marécageux Triton, espace hybride mi-terre mi-eau, traversé par les argonautes. **Nymphaeum, Rome, Réutilisation d'une ancienne mosaïque romaine de Triton.**

Enfin, la sémiotique des zones humides est aujourd'hui en grande partie renouvelée du fait de l'apparition de nouveaux supports de la création littéraire. Si la bande-dessinée a longtemps véhiculé une imagerie assez traditionnelle en explorant le versant mortifère de ces eaux stagnantes (P. Legros, p. 13), les productions récentes comme le dernier tome des *Passagers du Vent* (J.-P. Thibault, p. 16-17) les représentent en havre de paix et de biodiversité. Le cinéma d'animation de Miyazaki, analysé par A. Pigeat (p. 15), voit les zones humides comme des objets matriciels, mais sans que l'on puisse opérer de nettes séparations entre les quatre éléments terrestres, ni même des clivages d'ordres moraux. Le marais symbolise la figure même de la richesse et de la complexité de l'univers. Tout s'y rejoint, tout y communique. De même, dans le cinéma de Herzog, étudié par L.-N. André et S. Lécole-Solnychkine, le marais, ni terre ni mer, ni humide ni sec, ni liquide ni solide, apparaît comme troisième terme (p. 14), déjouant ainsi la frontalité de leurs oppositions. Dès lors, l'ambivalence des marais, qui ne s'opère plus selon une succession de valeurs opposées, apparaît féconde dans la mesure où elle aide à penser le monde contemporain.

Il est frappant en effet qu'au terme de cette brève et riche évocation des figures de l'humide dans la littérature, on puisse dresser un double constat. D'une part, l'approche littéraire a permis de placer la notion d'ambivalence au cœur même du fonctionnement symbolique mais aussi biophysique et politique des zones humides. Ceci démontre l'extrême pertinence à croiser les regards disciplinaires, et ce, sur la longue durée. D'autre part, on assiste à un glissement de la perception de ces territoires. En effet, s'opère aujourd'hui le passage d'une logique du ni-ni (ni terre ni eau), qui rendait ces milieux extrêmement difficiles à appréhender et à gérer par les sociétés modernes, à une logique du et-et (et terre et eau, et bien et mal, et naturel et anthropique…) où le marais, en incarnant la complexité des rapports homme-nature, fournit un modèle postmoderne à la gestion de l'espace. En dressant un éloge de l'ambivalence, la littérature, et plus généralement la culture (T. Salathé, p. 20) contribuent à promouvoir la richesse et le patrimoine des zones humides.

B. Sajaloli

1. B. Sajaloli et S. Servain-Courant (dir.), 2013. *Zones humides et littérature. Actes de la Journée d'étude du Groupe d'histoire des zones humides*, 141 p. En ligne : www.ghzh.fr

***L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière* de Gaston Bachelard (1884-1962)** appartient à l'ensemble d'ouvrages consacrés aux éléments (*La psychanalyse du feu* en 1938, *L'air et les songes* en 1943, *La terre et les rêveries de la volonté* en 1946, *La terre et les rêveries du repos* en 1948).

Dans cet ouvrage, Gaston Bachelard s'appuie sur la littérature pour préciser la sémiotique de l'eau et relie chaque état physique de l'eau à un type d'imagination. Printanière, vive, courante, transparente, odorante, l'eau renvoie au narcissisme et au sentiment amoureux ; c'est **une eau érotique**, passionnelle dont l'odeur mêlée d'humus est celle du désir. Dormante, lourde, sombre, insondable, l'eau véhicule alors **une méditation sur la mort** et l'inexorabilité du temps. Étale, l'eau est **un passeur du temps**, elle brouille les repères chronologiques, féconde les souvenirs voire assure des ruptures surnaturelles dans l'espace-temps. Cette eau stagnante est aussi celle de la mort consentie, du suicide féminin, l'eau de l'*Ophélie* de Shakespeare d'où surgissent infinie tristesse et mélancolie : c'est **la matière du désespoir**. Mélangée à la terre, matricielle, l'eau compose encore la boue des origines d'où sortent la vie et la prodigalité naturelle et qui, par une souille symbolique, permet **une renaissance spirituelle**. Cette même eau boueuse est aussi celle d'une peur singulière, d'une peur humide qui, à l'image des lavandières de Georges Sand dans les *Légendes rustiques*, nourrit contes et légendes fantastiques. Mais **l'eau est également maternelle**, c'est le lait de la Terre, de la Nature ; c'est une eau qui berce, qui console, une eau qui purifie. C'est une eau de Jouvence qui rajeunit et guérit. Violente enfin, torrentielle, déchaînée, l'eau incarne **la colère divine** et renvoie à tous les figures cosmogoniques du châtiment.

Contact :
Bertrand Sajaloli
Université d'Orléans
et Groupe d'histoire
des zones humides
www.ghzh.fr

Contact :
Franck Collin
MCF Littératures antique et médiévale E.A. Crillash – Ecmea, Département pluridisciplinaire de Lettres et de Sciences humaines (DPLSH)
Campus du camp Jacob
97120 Saint-Claude (Guadeloupe)
Courriel : franck.collin [at] univ-ag.fr
Tél. : 06 63 52 90 98

Les habitants du marais

Représentations antiques du monde aquatique stagnant

Dans l'imaginaire romain du Ier siècle avant J.-C., le marais est un lieu marginal, qui résiste plus ou moins à l'activité agricole et urbaine des hommes. Pour Artémidore, ces zones sont signes d'inactivité et d'impraticabilité. Dans la réalité, les marais étaient habités, exploités, complémentaires des économies voisines. Mais jugés souvent trop archaïques, voire dangereux, ils étaient dépréciés. La littérature latine illustre souvent ces deux tendances, mais, quand elle se place du point de vue des habitants du marais, elle offre une vision plus positive, comme le font Lucrèce, Virgile ou Ovide.

Mosaïque nilotique (détail) du temple de la Fortune Primigenia à Préneste (vers 80 av. J.-C.). Palestrina, Palais Barberini.

Le marais marginalisé, un *locus horridus* ?

Le marais est considéré par ceux qui le méconnaissent comme un *locus horridus* (lieu hérissé ; qui fait peur). Associé à la forêt, il garde un aspect inquiétant et « sauvage » (*silvestris*). La zone palustre devient, pour les urbains, une zone de non-droit, infestée de brigands (selon Juvénal), où l'on peut se faire oublier, ou même « manger ».

Le contrepied existe. Dans la bucolique virgilienne, dans la littérature grecque tardive (Héliodore, Philostrate), le marais apparaît comme un *locus amoenus* (lieu plaisant), grouillant d'une vie alimentée par des eaux renouvelées qui rappelle l'esprit des scènes du Nil sur mosaïques.

Le marais, lieu de *superstitio* et de maladie ?

Le marais a été délimité par les arpenteurs (*gromatici*) comme la frontière d'un territoire d'essence sacrée mais tangible, qui suscite des craintes religieuses (*superstitio*). Les divinités qui le peuplent (Palès, Diane, Égérie, Féronia) ne sont connues que par allusion, mais leurs tabous demeurent prégnants. Si certains critères deviennent plus scientifiques, ils identifient les zones marécageuses comme malsaines pour une installation agricole proche.

Dès les débuts de l'Empire romain, on tend à assainir et aménager ces territoires, notamment lorsque Virgile situe l'entrée des Enfers dans le lac Averne en Campanie. Pourtant, nombre d'auteurs soulignent l'utilité du milieu palustre pour une exploitation agricole équilibrée et variée (lentilles, roseaux, osier, vigne, élevage, chasse, pêche).

Monde barbare ou berceau de la civilisation ?

Les reconstructions littéraires sur l'origine et l'histoire mythique de l'humanité font communément naître du marais et de la forêt les premiers hommes (Lucrèce). Tandis que la cité romaine connaît, au Ier siècle av. J.-C., un fort essor urbain, la littérature se projette dans ces lieux soi-disant originaires pour mesurer les transformations et l'évolution parcourues, ou bien par simple nostalgie. À cet égard, le marais garde une dimension profondément maternelle, séminale, fœtale. De plus, à Rome, l'eau possède une dimension purificatrice. Le marais devient ainsi un degré zéro de la civilisation.

Les Romains sont moins des enfants de la Louve, ou des sept collines, que des enfants du marais. Ovide se fait raconter par une vieille matrone intemporelle les origines du forum occupé jadis par le lac Curtius et couvert d'habitations sur pilotis, une histoire qui, archéologiquement parlant, n'est pas une pure invention, les Étrusques ayant introduit leur technique de drainage au VIe siècle av. J.-C. La matrone d'Ovide fait cheminer le poète à travers le Vélabre, l'Aventin, la Vélia, lieux proches du Tibre dont elle met les noms en rapport avec les pilotis antiques de Rome. Le dieu Vertumne est « celui qui a détourné le cours du fleuve » (telle est l'étymologie de son nom), desséchant la zone portuaire de ses eaux stagnantes et donnant naissance à ce premier quartier de l'*Urbs*, de la ville. Comme le Vélabre, le marais du Tarentum, proche du Champ de Mars, fut aménagé de temples et de nymphées pour en exalter le caractère sacré. Ce syncrétisme* entre l'ancien et le nouveau était, sur un plan littéraire, une façon romaine de s'approprier une tradition ancestrale ; sur un plan politique, elle donnait au pouvoir toute sa légitimité.

« Vénérer le marais »

Les poètes de la fin de la République romaine exaltent donc une civilisation sortie du marais. Le réaménagement de Rome et la restauration de cultes primitifs les y invitent. Le marais devient un génie tutélaire des lieux leur permettant de façonner une conscience de leur civilisation. Vénérer le marais, c'était accréditer cette faveur. Ce que dit clairement le poète Stace : *nunc veneranda palus* (il faut à présent vénérer le marais) !

F. Collin

* Syncrétisme : mélange des influences.

Le partage des eaux dans les Enfers, d'Homère à Dante

Pour les Grecs et les Romains, comme pour la plupart des Indo-Européens, l'**au-delà est situé dans une région souterraine, les Enfers**, entourés du Styx et où vont les âmes de tous les défunts. Dans les textes littéraires antiques, ainsi que dans *L'Enfer* de Dante, **l'hydrographie infernale comporte plusieurs fleuves dont les noms sont quasiment tous signifiants**[1]. L'évolution de leur symbolique dans l'Antiquité, puis chez Dante, est éclairante.

Homère, Hésiode et Platon

Le monde des morts est présent dès *L'Odyssée* d'Homère (IXe siècle av. J.-C.), comme épreuve pour le héros épique Ulysse et apprentissage de sa condition de mortel, par son évocation des ombres des disparus. Il se rend au bord de l'Océan **là où trois des fleuves infernaux**, le Cocyte, « Gémissement », l'Achéron et le Phlégéton, « Torrent de feu », confluent : c'est le **point de jonction entre le plan horizontal terrestre et l'axe vertical vers les Enfers**.

Cet axe est évoqué aussi par Hésiode (VIIe siècle av. J.-C.) dans la *Théogonie*, poème didactique qui raconte la naissance du monde. L'humide et sombre royaume d'Hadès, **zone souterraine** où sont relégués les rivaux vaincus de Zeus, **est antithétique du monde terrestre et le soutient** : ce soubassement est une menace perpétuelle qui rend l'ordre cosmique dynamique au lieu de statique et mortifère. La seule eau présente est le Styx, « Froid glacial », fleuve des serments qui garantit cette organisation.

Avec le mythe d'Er, à la fin de *La République* de Platon (IVe siècle av. J.-C.), on aborde une dimension plus complexe, **le sort des âmes jusqu'à leur réincarnation**. Comme aboutissement d'un long processus, elles doivent passer par la plaine étouffante du Léthé, « Oubli », et boire une quantité donnée de l'eau de l'Amélès, « Insouciant ». Mais certaines, incapables de mesure, tombent dans l'oubli total des injustices passées et font un mauvais choix pour leur nouvelle vie. **L'eau illustre le cœur de la pensée du philosophe, l'importance de la mémoire.**

Virgile et Dante

L'Énéide de Virgile (Ier siècle av. J.-C.) dessine une topographie précise des lieux, quand Énée descend aux Enfers consulter son père sur son destin (cf. schéma). Après l'entrée par le lac Averne, tous les éléments de la tradition se retrouvent et mènent vers les deux voies possibles : pour les criminels, le Tartare, entouré du Phlégéton, et pour les autres, les Champs élyséens, où coulent l'Éridan et le Léthé, passage obligé vers la réincarnation. **Les eaux se répartissent en deux catégories, elles sont bénéfiques ou dangereuses**, et forment une barrière qui emprisonne ou qui protège les mystères de l'au-delà, tel le Styx aux neuf cercles : **sa fonction est centrale, garantissant la stabilité de l'univers**.

Virgile devient le guide de Dante, dans *La Divine comédie* (XIVe siècle), œuvre qui combine imitation de l'Antiquité et Écriture sainte. **Le poète, dans une perspective chrétienne, crée une architecture minérale en cône renversé**, dans laquelle les zones humides n'irriguent plus tout l'Enfer et où les âmes tournent en rond dans chaque cercle, mouvement **antinomique de la montée vers le Paradis**. Les fleuves antiques sont présents mais avec une autre portée, comme le Cocyte devenu une étendue gelée emprisonnant les damnés, selon le sens mystique du gel, absence de l'amour divin. Le Léthé est déplacé au Purgatoire et complété par la source Eunoé, « Bienveillante ». La dichotomie se fait désormais **entre les flots de la Damnation et ceux du Salut**.

Outre ces oppositions qui reflètent **son ambivalence, l'eau est liée à la mort** : le contact avec le monde des morts suscite une méditation sur le passage entre le passé, le présent et l'avenir. L'eau est l'élément qui symbolise ce passage, ou plutôt cette circulation. **Circulation des eaux, des âmes, de la parole entre les vivants et les trépassés : et donc circulation de sens**. Fondement du monde terrestre, ces lieux, nécessaires à son équilibre, lui fournissent aussi son sens. Fermées – contrairement aux espaces infinis du ciel – et jalousement gardées, **les zones humides infernales ouvrent de fait les portes de l'imaginaire et de la fiction littéraire**, qui les explorent et leur confèrent la richesse de significations multiples.

E. Ndiaye

Schéma de la géographie des Enfers lors du voyage d'Énée.

Schéma : E. Ndiaye

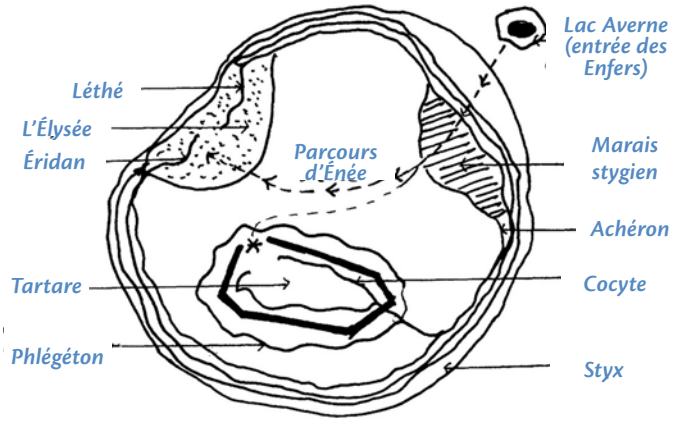

1. L'Éridan existe en Attique, l'Achéron et le Cocyte en Épire, le Styx en Arcadie, le lac Averne en Campanie.

Contact :
Emilia Ndiaye
MCF Langue et littérature latines, POLEN, université d'Orléans
Courriel : emilia.ndiaye [at] univ-orleans.fr

Bibliographie :

– E. Fouache, F. Quantin, 1996. « L'entrée des enfers de Thesprôtie : du mythe à la recherche d'une rationalité géomorphique et historique », *Arob@se*, n° 1.

– A. Houriez, 1996. L'espace infernal dans la catabase d'Énée, au chant VI de *L'Énéide, Uranie, Mythes et littératures*, n° 3.

– J.-P. Vernant, 1993. « Genèse du monde, naissance des dieux, royauté céleste » *in* A. Bonnafé, *Hésiode, Théogonie, La naissance des dieux*, Paris, Rivages.

Troublantes eaux dormantes dans la peinture proche-orientale médiévale

Il existe dans le monde oriental médiéval un imaginaire de l'eau que les jardins orientaux ont parfaitement symbolisé, d'autant que le jardin est devenu le paysage idéal, celui du paradis musulman. Rares sont les miniatures où les eaux calmes sont représentées, lacs, étangs et marais. D'ailleurs, le paysage ne devient une composante soignée de la miniature qu'à partir du XIV[e] siècle, contrairement à l'extrême simplification des corpus* peints en Mésopotamie et en Syrie jusqu'au XIII[e] siècle. En effet, ce sont les contacts culturels entre Mongols de Perse (Ilkhāns) et Mongols de Chine (Yuan) qui inaugurent l'art du paysage comme le montre l'*Histoire universelle* de Rashīd al-Dīn [1].

L'eau est une surface dynamique composée de boucles figurant les vagues dans certains corpus mais, par la suite, l'adoption de la peinture d'argent par les miniaturistes aura des destinées variables selon les manuscrits. Les eaux calmes, lacs et mers intérieures sont schématisées dans les cosmographies** telle la mer Caspienne, une mer intérieure évoquant surtout le problème de la frontière septentrionale de l'Iran à l'époque des invasions des Huns Hephtalites [3]* au VI[e] siècle sous le roi Khusraw Anūshirwān qui aurait fait construire un barrage ou une sorte de fortification, et dont on trouve une représentation dans une cosmographie mongole de 1388 [2].

Si l'eau est rare et que seul le souverain ou l'aristocratie disposent de ses bienfaits récréatifs, le contrôle de l'eau est l'un des privilèges du prince, depuis les époques reculées jusqu'au Moyen Âge. En effet, d'après les légendes, ce sont les souverains mythiques de l'Iran – en particulier le roi Zāv – que l'on crédite d'avoir voulu irriguer et surtout assécher les marécages salins du Khūzistan et du Bas-Irak.

Les marécages du Bas-Irak, ou *Batihah*, sont bien connus des Grecs et des Romains, mais ce sont les Sassanides qui développèrent le réseau des canaux ; et surtout, la région fut inondée par une large brèche à la fin du V[e] siècle. C'est sous les règnes de Kubādh (498-531) et de son fils Anūshirwān (531-579) que les inondations détruisirent tout. Les digues furent réparées par le roi Khusraw Parvīz vers 629. Les eaux montèrent encore, envahirent les terres, le marécage progressa et, mécontent de cette rupture des digues, il aurait fait crucifier quarante hommes [3].

Dans le Bas-Irak, les marécages n'ont pas bonne presse : ils sont connus pour être une terre gorgée d'eau et de sel où l'on fit venir des populations d'Inde ou de la côte orientale de l'Afrique pour travailler. Ces populations se révoltèrent à la fin du VII[e] siècle, mais surtout à la fin du IX[e], où la révolte prit des proportions inquiétantes [4]. Néanmoins, la région est aussi célébrée par le géographe Ibn Hawqal au X[e] siècle pour la maîtrise technique des canalisations et le travail d'assèchement qui permit la construction de palais et belles demeures, surtout à Bassora. Aucune représentation spécifique de marécages n'est toutefois connue, pas plus que de la région du Bas-Irak en dehors de la navigation sur l'Euphrate dans les *Maqāmāt* de Harīrī.

Le fait marécageux est parfois évoqué dans les scènes de chasse, que ce soit dans le Zafar Nāma de 1436, montrant Tamerlan chassant, ou dans les nombreuses miniatures de la Khamsa de Nizāmī, qui montrent le prince Bahrām Gūr, archétype du chasseur, à proximité de nappes d'eau comportant des roseaux, signes d'eaux calmes et marécageuses. Il est vrai qu'une partie de la jeunesse du prince se déroula dans le royaume arabe lakhmide de Hīra, ce qui permettait au prince de chasser sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, voire dans les régions marécageuses bien connues pour être giboyeuses.

Hormis ces nappes d'eau, les jardins irrigués agrémentés de bassins ou de ruisseaux coulant librement sont principalement associés à la figure du prince alors que le mystique, lui, comme l'évoque les enluminures du conte *Layla wa Majnūn*, est associé au désert, à l'aridité, à la quête intérieure et au détachement du monde.

A. Caiozzo

Iskandar (Alexandre le Grand) rencontre dans un lac un géant qui habite dans une cité engloutie, symbole du passage dans un au-delà. Cette rencontre préfigure la mort prochaine d'Iskandar.

Tūsī Salmānī, Supplément persan 332, fol. 207v, Alexandre et géant de Bâbil, Irak, XIV[e] siècle, Bibliothèque nationale de France.

* Corpus : ensemble de documents, artistiques ou non, regroupés dans une optique précise.

** Cosmographie : représentation de l'univers.

3* Huns Hephtalites : peuple de Huns.

Contact :
Anna Caiozzo
28, rue des Grandes Vallées
91820 Boutigny-sur-Essonne
Tél. : 06 72 48 40 81
Courriel : anna.caiozzo [at] univ-paris-diderot.fr

1. S. Blair (éd.), 1995. *Rashīd al-Dīn, A Compendium of Chronicles, Rashīd al-Dīn's Illustrated History of the World*, vol. XXVII Collection of Islamic Art, J. Raby (éd.), The Nasser Khalili, The Nour Foundation, Oxford, Oxford University Press.
2. *Le barrage sur la Caspienne*, Paris, BnF, sup. persan 332, fol. 42v.
3. G. Le Strange, 1905. *The Lands of the Eastern Caliphate*, Cambridge University Press, p. 27.
4. A. Popovic, 1976. *La révolte des esclaves en Irak au III[e]/IX[e] siècle*, Paris, Geuthner, p. 62-127.

La sirène ou l'ondine du fleuve

Dans les récits de Charles Galtier, Manuel Mujica Láinez et Enzo Siciliano

« *Le fleuve, malgré ses mille visages, reçoit une unique destinée ; sa source a la responsabilité et le mérite du cours entier. La force vient de la source. L'imagination ne tient guère compte des affluents. Elle veut qu'une géographie soit l'histoire d'un roi.* »[1]

Préparons-nous donc à admirer trois fleuves-rois en qui s'unissent espace géographique, temps historique et temps mythique. Comme toutes les eaux, celles du fleuve sont dotées de mystérieuses divinités anciennes qui se situent justement au carrefour des deux temps : celui des hommes dans leur linéarité, et celui des dieux dans leur éternité. Nous envisagerons l'imaginaire du fleuve et la mise en scène de l'une de ces divinités dans trois récits courts qui montrent combien les mythes restent empreints « *d'un effet de fascination, d'une vivacité et d'une consistance symboliques, d'une fécondité créatrice, étonnantes* »[2]. Il s'agit en l'occurrence de « *La Sirène* », de Charles Galtier (1988) qui demeure sur les bords du Rhône (France), de « *La Sirena (1541)* » de Manuel Mujica Láinez (1950) dont l'action se déroule sur le Río de la Plata (Argentine), et d'*Ondina di Acqualoreto* d'Enzo Siciliano (1995) qui hante les rives du Tibre (Italie).

Peinture : John Collier

The Land Baby.

Ces trois récits lient étroitement espace et temps car les auteurs ont choisi chacun un fleuve essentiel dans leur parcours personnel et à un moment déterminé de son cours. Les portes de la Camargue, chez Galtier, dans la dernière partie du cours du Rhône, lorsqu'il prend toute son ampleur et déploie sa force de grand fleuve resté sauvage. Les immenses fleuves d'Argentine à la nature encore sauvage et indomptée que sont le Paraná et l'Uruguay chez Mujica Láinez, des lagunes de leur haut cours jusqu'au gigantesque estuaire du Río de la Plata où se trouve Buenos Aires. Enfin, les bords du Tibre en Ombrie chez Siciliano, un territoire précis, caractérisé dès le départ avec une grande minutie, ancrant fortement l'action dans la réalité.

Trois grands fleuves dont l'importance culturelle n'est plus à démontrer, mais qui sont mis en scène dans des contextes socio-historiques différents et bien définis. Le plus ancien, situé par la date précisée dans le titre –1541–, est celui de l'exploration et de la conquête de l'Amérique et plus précisément de ce qui deviendra l'Argentine.

Le cadre du court roman d'Enzo Siciliano est le monde paysan de l'Italie centrale où les traditions restent extrêmement vivaces, une terre d'antiques croyances toujours vivantes, où le christianisme est essentiellement syncrétique*. Charles Galtier, enfin, évoque les activités humaines traditionnelles, encore bien vivantes vers la fin du XIX[e] siècle, et qui dépendent étroitement du grand fleuve et de ses rives incertaines auquel il semble normal de laisser une part d'ombre et de mystère nocturnes, afin que les créatures fantastiques des ondes puissent garder une parcelle de leur territoire traditionnel.

Ces trois récits mettent une sirène ou une ondine en scène : le fleuve est le lieu où s'affrontent deux mondes représentant le passé et le présent. Chez Galtier, l'écho de la civilisation gallo-romaine est encore très présent sous la réalité du christianisme, de même l'antique sorcellerie encore en vigueur sur les rives du Tibre s'oppose avec virulence à la force d'un christianisme magique chez Siciliano. Et c'est avec effarement que, chez Mujica Láinez, l'Amérique sauvage accueille l'Europe conquérante en lui proposant ses grands fleuves comme autant de voies de pénétration.

On pourrait penser que les eaux stagnantes sont particulièrement propices à l'évocation et à la préservation de la mémoire du monde. Et pourtant, dans ces récits, les eaux vives et impétueuses du fleuve s'avèrent étrangement capables de préserver les croyances des temps passés et de les mélanger à celles du présent. Néanmoins, il semble difficile de parler de fissure temporelle qui permettrait le passage d'un temps à l'autre, mais plutôt de la certitude que ni les eaux du fleuve ni le cours du temps ne s'écoulent en totalité, qu'une sorte de « tuilage » temporel permet au passé des hommes de rester partie prenante de leur présent. En affirmant, en quelque sorte, la permanence de la mémoire de l'eau, et en ancrant leur récit dans une réalité géographique bien tangible, les auteurs font ressurgir les êtres de légende qui prouvent que l'homme a toujours besoin de rêves, pour continuer à vivre ou pour accepter de mourir.

C. d'Humières

1. G. Bachelard, 1942. *L'Eau et les rêves*, Librairie José Corti, coll. Le Livre de poche, rééd. 2010, p. 173.
2. J.-J. Wunenburger, 1994. *Principes d'une imagination mytho-poïétique, Mythe et création*, UL3, Presses universitaires de Lille, p. 36.

* Syncrétique : mélange d'influences.

Contact :
Catherine d'Humières
Comparatiste
Maître de conférences à la retraite
Membre associé du CELIS de Clermont-Ferrand
Tél. : 06 23 84 88 73

L'énigme scientifique de la plus grande profondeur du Léman : une résolution littéraire ?

La science des lacs, la limnologie, est officiellement née sur les bords du Léman en 1892, grâce aux écrits de F.-A. Forel, mais c'est le XVIII[e] siècle, par l'heureux mariage de la science et de la littérature, qui en a préparé l'éclosion sur les rives du grand lac. Jacques-François Deluc, père de deux scientifiques ancêtres de la limnologie, était un ami personnel de Jean-Jacques Rousseau. L'auteur narre dans les *Confessions* sa mémorable promenade en barque sur le Léman avec la famille Deluc. Cette expédition est aussi relatée dans le carnet de route et des lettres de Rousseau, ainsi que dans le journal de famille de Guillaume-Antoine Deluc. Durant la semaine que dura cette équipée, Rousseau et ses amis Deluc échangèrent nombre d'impressions et d'idées, qui influencèrent durablement les deux partis, mais prirent aussi des mesures directes sur le terrain.

Ce fut au large du village de Meillerie (74) que leur sonde trouva une profondeur de 150 brasses, soit 240 m. Or, quelques années plus tard, le grand scientifique du Léman, H.-B. de Saussure, mesura à peu près au même endroit 307,8 m, qu'il fixa pour un siècle comme la profondeur maximale du grand lac alpin. Ce ne fut qu'en 1889, lors de la publication de la première carte bathymétrique* très détaillée par Hörnlimann et Delebecque, que le mythe de la profondeur maximale du Léman située au large de Meillerie fut détruit. À cet endroit, la profondeur n'est que de 260 m, à peu près celle qu'avait trouvée Rousseau, tandis que la vraie profondeur maximale se trouve nettement plus à l'ouest, au large d'Évian (74), à 309,7 m. Une telle erreur de Saussure semble incroyable, vu la précision de ses instruments. Forel crut résoudre l'énigme, en écrivant en 1892 qu'il s'agissait d'une simple interversion des deux points de sondage sur la carte de Saussure ; c'est cette interprétation qui est restée admise par les limnologues jusqu'à aujourd'hui.

Cette hypothèse est réfutable pour deux raisons. La première est que cette soi-disant interversion n'apparaît pas seulement sur la carte, mais aussi dans le texte du livre de Saussure de 1779. Sur deux supports très différents, il y aurait eu deux fois la même permutation fortuite…

La seconde raison est que ce ne fut pas l'erreur de Saussure qui provoqua la croyance populaire. Cette conviction précédait les recherches et c'était elle qui avait conduit le scientifique à prendre des mesures à cet endroit. Cela est prouvé par l'expédition de Deluc et Rousseau. Si les membres de l'expédition s'amusèrent à lancer la sonde quelque part, ils le firent évidemment à l'endroit que la croyance populaire désignait comme le plus profond. Cette illusion était fondée sur le fait que, à Meillerie, la montagne tombe brutalement dans le lac, si bien que l'observateur croit que la forte pente se poursuit sous les eaux. D'ailleurs, dans *La Nouvelle Héloïse*, Meillerie a une importance capitale, tant pour son cadre montagneux que pour son abîme lacustre. Dans ces conditions, si Saussure avait trouvé ici une profondeur nettement plus faible que devant Évian, qui semble bien moins profond, son étonnement aurait été tel qu'il n'aurait pas interverti ces deux points par inadvertance, et encore moins deux fois de suite, sur la carte et dans le texte.

Rousseau et Deluc, en dilettante, avaient trouvé la bonne profondeur, environ 250 m, au large de Meillerie ; mais Saussure, scientifique bardé des meilleurs outils de l'époque et au prix d'un travail acharné, aurait commis une erreur d'une cinquantaine de mètres. Si l'hypothèse de Forel d'une interversion par inattention est réfutée, qu'en est-il de cette énigme ? Une intention de tricher de Saussure, qui, ne trouvant pas la plus grande profondeur à l'endroit où il le croyait mais connaissant sa valeur chiffrée grâce aux mesures prises ailleurs, l'aurait placée en ce lieu ? Vu la rigueur méthodologique scrupuleuse de Saussure dans tous ses écrits, il est difficile de l'imaginer. Une erreur de terrain, par exemple une descente oblique de la sonde, dont il ne se serait pas rendu compte, puisque c'était l'erreur qui confirmait l'hypothèse de travail, tandis que la justesse l'aurait au contraire infirmée ? Une maille insuffisante du réseau de mesures bathymétriques ?

L. Touchart

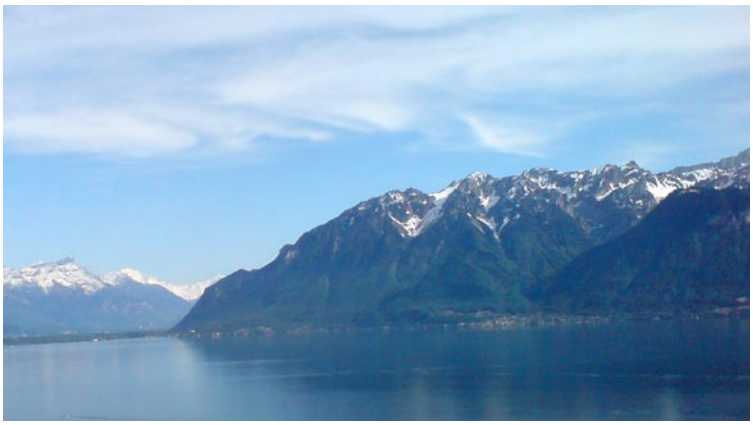

Photo : Zacharie Grossen CC BY-SA

Le lac Léman au large de Meillerie (64).

* Bathymétrie : science de la mesure des profondeurs et du relief sous-marin.

Contact :
Laurent Touchart
Professeur des universités en géographie
Directeur de l'EA 1210 CEDETE, université d'Orléans
10, rue de Tours
BP 46527
45065 Orléans Cedex 2
Tél. 02 38 49 24 97

Flot dévastateur ou venin subtil

Les eaux de Saint-Pétersbourg au reflet de la littérature russe

En 1703, Pierre-le-Grand, tsar réformateur et animé de la volonté d'ouvrir son pays sur l'Europe, fonda Saint-Pétersbourg sur les terres marécageuses des rives de la Neva et de ses affluents, au fond du golfe de Finlande, dans la mer Baltique. À peine la ville était-elle en train de s'élever que, pour des raisons historiques multiples, elle devenait déjà un mythe ; et les canaux, les ponts, les eaux surtout – des marais, du fleuve et de la mer – sont entrés dans la littérature russe presque au moment même où ils entraient dans l'histoire.

Le célèbre *Cavalier de Bronze* de Pouchkine, écrit en 1833 bien qu'il ait été publié beaucoup plus tard, porte déjà en lui les contradictions dont les appréciations de l'œuvre de Pierre portent la trace. L'éloge personnel et puissant rendu au « bâtisseur thaumaturge »[1], à ce cavalier de bronze dont, dans la statue de Falconet, la main tendue paraît dompter les eaux, ouvre sur un récit plein de tristesse, sur l'histoire d'Eugène ; ce jeune homme, accablé de chagrin par la disparition de sa fiancée, morte noyée dans les eaux déchaînées par la tempête, défie le bâtisseur et, comme condamné pour son audace blasphématoire, il perd la raison et se croit poursuivi par le cavalier avant d'être retrouvé mort au milieu des ruines de la maisonnette de sa fiancée.

Si l'on peut interpréter l'œuvre de Pierre dans le sens de Bachelard (cf. encadré p. 5) et y voir une volonté de surmonter les eaux violentes et de vaincre ses propres limites, Pouchkine laisse apercevoir aussi le revers de ces eaux violentes qui engendrent le chaos et anéantissent la raison. Par ailleurs, en construisant son poème de manière à maintenir une hésitation – Eugène est-il fou ou bien le coursier s'est-il réellement élancé à ses trousses ? –, Pouchkine laisse s'ouvrir, dans ce que l'on est tenté d'appeler le premier des « récits pétersbourgeois », la béance du fantastique, et il fournit ainsi le point de départ des visions qui, de Gogol à Biély en passant par Dostoïevski, transformeront « *le lieu familier […] en lieu mythique* »[2].

Gogol portera le fantastique jusque dans le cœur de la ville. Chez lui, les eaux se condensent en brouillards qui confèrent aux lieux une inquiétante étrangeté et transforment en ombres les êtres qui déambulent sur la fameuse Perspective Nevski*. Dans ce Pétersbourg[3], les hommes semblent menacés de décomposition et leur folie paraît émaner de la ville même.

Chez Dostoïevski, ce sont les préoccupations spirituelles de l'auteur qui déterminent son regard sur « *la ville la plus abstraite et la plus préméditée sur tout le globe terrestre* »[4]. Dans son œuvre, le paysage pétersbourgeois est spirituel et non mental comme chez les auteurs symbolistes. L'eau y est partout et ses significations sont multiples. Les déambulations des personnages nous font apercevoir tantôt le centre de la ville, où le continuel et inévitable franchissement de ponts qu'imposent rivières et canaux devient le signe d'une fragmentation intérieure ; tantôt les faubourgs qui, malgré la proximité de la campagne, ne sont pas des haltes reposantes, mais des espaces où l'atmosphère des marais témoigne de l'asphyxie des âmes ; tantôt la Neva, qui par sa largeur et sa puissance devient comme la manifestation de la division intérieure de ceux qui ont rompu avec la « vie vivante » (bien que les ponts qui enjambent le grand fleuve puissent aussi être chargés d'une invitation à relier les deux moitiés déchirées de l'être). Chez Dostoïevski encore, comme chez Gogol, les brouillards nés des eaux conjointes de Pétersbourg sont un autre élément essentiel, et servent à interroger le fantastique d'une ville qui paraît toujours menacée de se dissiper en même temps qu'eux.

Carte : C. M. Roth, domaine public

Plan de Saint-Pétersbourg en 1776, dans les marais.

Pouchkine, Gogol, Dostoïevski – et après eux Biély, Brodski, et bien d'autres encore qu'il faudrait évoquer – nous permettent déjà d'entrevoir que c'est toute la littérature russe qui paraît tiraillée entre la reconnaissance de la magie poétique de la ville de Pierre et la défiance devant son mirage sans cesse reflété dans les eaux omniprésentes – et dans l'omniprésence des eaux.

A. Pinot

1. E. Lo Gatto, 1995. *Le Mythe de Saint-Pétersbourg*, La Tour d'Aigue, éditions de l'Aube (traduit de l'italien par C. Ginoux), p. 250.
2. J.-L. Backès, 1996. *Pouchkine*, Paris, éditions Hachette, coll. Portraits littéraires, p. 120.
3. Saint-Pétersbourg est un nom en usage depuis longtemps en Europe de l'Ouest mais que la ville n'a adopté en russe qu'après 1993, donc après les œuvres du XIX[e] siècle dont il est question ici. Historiquement, elle était simplement Pétersbourg.
4. F. Dostoïevski, 1864 (trad. A. Markowicz, 1992). *Les Carnets du sous-sol*, Paris-Arles, Actes Sud, coll. Babel, p. 15 (traduction modifiée).

* Perspective Nevski : avenue principale de la ville de Pétersbourg.

Contact :
Anne Pinot
Docteur en littérature comparée, chargée de cours à l'Institut catholique d'études supérieures (Vendée).
Courriel : pinot-anne [at] etud-ices.fr

L'étang, lieu du malheur

Le roman Sarn *de Mary Webb*

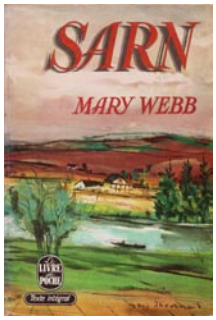

Couverture de l'édition Le livre de Poche de Sarn.

C'est un lieu commun que de parler de l'importance de l'eau dans la littérature anglaise. Les lacs et les eaux stagnantes ont plus particulièrement intéressé les poètes romantiques du XIX[e] siècle, en conservant cette attitude ambivalente par rapport à l'élément qui est sensible depuis l'*Ophélie* de Shakespeare. Pour la première génération de poètes romantiques (W. Wordsworth, S. Coleridge), le lac représente la sérénité, le renouveau, l'introspection, la spiritualité. Pour la seconde génération, en revanche (P. B. Shelley, J. Keats), c'est l'aspect mortifère de l'eau stagnante qui prend le dessus.

Mary Webb, auteur de Sarn.

Photo: Auteur inconnu

En 1924 paraît un roman en décalage avec son temps, au destin étrange. Ce roman, *Sarn* de Mary Webb (1881-1927), est ignoré, puis encensé (prix Fémina en 1926), retombe dans l'oubli, puis connaît à nouveau la gloire à la télévision en France et en Angleterre dans les années 1960-1970 avant d'être aujourd'hui redevenu quasi inconnu.

L'étang et les eaux stagnantes jouent un rôle central dans ce roman, et l'on retrouve l'ambivalence des eaux stagnantes au cœur de l'intrigue, de la structure et du propos du roman.

L'œuvre est fondée sur des oppositions, visibles dès l'oxymore* du titre original (*Precious Bane*) qui signifie « précieux fardeau », ou « précieux fléau ». Elle décrit deux destinées : celle d'un frère, Gédéon, et d'une sœur, Prue. L'action se déroule dans un lieu où l'eau stagnante est la définition même du paysage : « *Ce que je veux raconter, c'est notre histoire à tous, à Sarn*[1], *[...] le pays n'a rien d'encourageant. Cela vient peut-être de l'eau qui clapote d'un bout de l'année à l'autre* ». Prue Sarn, vieillissante, revient sur un moment pivot de sa jeunesse et se remémore son passé. Née avec un bec-de-lièvre, elle est maudite, c'est la marque du diable, c'est une sorcière. Or, il s'agit d'une jeune fille intelligente, sensible, isolée, travailleuse, qui fait l'expérience d'une spiritualité intérieure, vit une renaissance et une émancipation par l'amour, l'écriture et la fuite au loin de Sarn. Alors que son frère, Gédéon, vit une déchéance et une descente tragique vers la mort : consumé par l'ambition de la richesse, il cause la mort de son père, tue sa mère, pousse au suicide son amour et leur fils, avant d'aller se noyer.

Un des intérêts majeurs du roman est de montrer à quel point la ruralité et la hiérarchie sociale s'organisent autour de l'étang. D'abord, l'homme et l'étang se confondent : Sarn est à la fois le nom de l'étang, du lieu-dit et celui de la famille dont la ferme borde l'étang. La hiérarchie est liée à la proximité de l'eau stagnante : plus on s'en éloigne, plus la maison est grande, plus on est riche. Les gens de l'étang sont méprisés, comme les Sarn, ou craints. Près de l'étang est une ruralité figée, en passe d'obsolescence, opposée à l'industrialisation qui naît plus loin.

Au-delà de ces contrastes, l'étang est le lieu des oppositions. D'abord entre religion et superstition : Gédéon dort sur le ventre, donc périra noyé, le bec-de-lièvre est la marque du diable ; la religion même est vécue comme superstition. Mais l'expérience mystique de Prue, sa lecture de la Bible, montrent une vision de la religion qui mène à une élévation spirituelle.

L'étang dévoile aussi au travers de la fratrie l'opposition entre malédiction et libération. Là où Gédéon a intériorisé sa malédiction, l'étang, après l'avoir transformé en meurtrier, est le lieu de sa noyade. Pourtant, il se révèle libératoire pour Prue, qui par la connaissance et par l'amour, comme la libellule, se libère de son cocon : « *Sur un grand roseau près de la berge, j'en trouvai une qui commençait à sortir de son fourreau, et je me penchai, en retenant mon souffle, afin d'assister au miracle. [...] Eh bien ! m'écriai-je ! Tu y es arrivée ! C'est cela sans doute ton paradis* ». Ce lieu mortifère, où l'on jette la réprouvée pour qu'elle s'y noie, est aussi le lieu d'une renaissance, d'un baptême par immersion : le supplice, destiné à la tuer, lui permet d'émerger, innocente, purifiée de l'épreuve, le bec-de-lièvre a symboliquement disparu. Il n'en reste pas moins que le salut est dans la fuite de ce lieu et que la modernité et la libération vont de pair avec le départ des deux héros.

Bien loin de toute mièvrerie, ce texte s'inscrit dans la grande tradition des romans anglais du XIX[e] siècle et dans le roman d'émancipation, d'élaboration d'une relation égalitaire homme-femme qui est, au contraire, proprement à l'avant-garde de la littérature de cette époque.

D. Chevallier

1. Dans le Shropshire, comté anglais des West Midlands.

* Oxymore : figure rapprochant deux termes de sens opposés dans une formule d'apparence contradictoire.

Contact :
Dominique Chevallier
Professeur de chaire supérieure honoraire, lycée Henri IV, Paris
8, rue de Condé-sur-Noireau
94300 Vincennes
Courriel : do.chevallier [at] free.fr

Marais et eaux stagnantes dans la bande dessinée franco-belge

Les eaux dormantes dont font partie les marais participent d'un double sens sémiotique. En tant que support littéraire, elles participent à l'univers symbolique de la scène ; en tant que vecteur littéraire, elles servent à évoquer des réalités impossibles à appréhender directement. Pourtant, dans la bande dessinée, les marais ne sont pas des territoires définis, d'une part parce qu'ils sont rarement explicitement nommés dans un cartouche ou un phylactère*, de l'autre parce qu'ils ne sont pas représentés en tant que tels. La symbolique qu'ils évoquent est bien plus importante pour leurs auteurs ; ils sont donc utilisés pour marquer une étape dans la quête que poursuivent les personnages de l'histoire imaginée.

Les marais, proportionnellement aux images de mers ou de fleuves (le Nil en particulier), ont en effet peu inspiré les auteurs de bandes dessinées (BD). On les retrouve généralement représentés comme décors de circonstances au milieu de la quête des personnages principaux afin d'évoquer le plus souvent un temps de désolation et de danger (cf.BD n° 1). Ils sont volontiers associés aux eaux stagnantes, révélant ainsi aux lecteurs une situation instantanée, en dehors du temps, à l'image des mers « d'huile ». Ainsi, dans le corpus d'analyse étudié depuis 1970, composé de 925 bandes dessinées (pour l'essentiel des albums franco-belges mêlant des styles variés), 42 exemples ont servi de support à cette étude. Cela conduit à s'interroger sur les raisons qui ont incité les différents scénaristes et dessinateurs à imaginer un univers commun.

Ces zones humides apparaissent comme des territoires liminaires[1,**] dans lesquels l'espace et le temps sont généralement recomposés, les héros séquestrés, les actes de sorcellerie perpétrés[2]… La puissance graphique des eaux dormantes fige d'ordinaire les représentations : les eaux sont troubles, les arbres dénudés, les ciels brumeux, les animaux sauvages. Ce n'est souvent que lorsque cette zone humide est endormie et sa tranquillité apaisante que l'on peut envisager d'autres ressources sémiotiques.

Les marécages correspondent à un type de paysage utilisé le plus souvent par les dessinateurs pour marquer l'occasion d'un arrêt dans la quête des personnages héroïques (cf.BD n° 2). Cet intermède représente à lui seul une mini-quête durant laquelle ils affronteront la sauvagerie de la nature et la voracité de monstres avides de chairs humaines. Ils n'y trépassent évidemment pas réellement mais métaphoriquement, la trilogie des rites de passage[3] étant à l'œuvre dans ce procédé scénique : les ébats érotiques sont une forme d'abandon de soi, le combat contre le mal une renaissance, la défense de l'environnement une lutte contre une civilisation inconsciente (cf.BD n° 3).

Ces différents exemples n'excluent pas les autres fonctions du marais, notamment celles de refuge, ou les évocations de la vie en privilégiant les attraits physiques et érotiques des protagonistes. Mais ils soulignent combien l'association entre les eaux dormantes et la mort (personnages trépassant, retraite, séquestration, passage…) prédomine. Pour s'en rendre compte, il suffit d'analyser deux éléments récurrents dans l'imagerie marécageuse : sa flore et sa faune.

La végétation des marais est filandreuse. Les plantes qui demeurent à la surface de l'eau, et qui parfois en sortent, se dressent menaçantes, ondoient à l'image des longs cheveux des sirènes, des ondines, peuplant le folklore. Les racines des arbres sont souvent présentées hors de l'eau et ajoutent à l'impression de confusion ambiante. Dans cette perspective, les arbres ne meurent pas dans les eaux marécageuses ; mais ils y croissent morts. L'immobilisme des marécages est en effet l'élément essentiel de cette imagination. Il symbolise un arrêt du temps, à la fois signe de trépas et de vie des personnages, à la fois signe d'immortalité du lieu. Il est accentué par la coloration identique du ciel. Les protagonistes qui s'aventurent sur leurs eaux n'ont pas d'autres choix que de s'enraciner en ce territoire pour y affronter leur destinée.

L'évocation de la mort vivante ne se limite pas à ces seuls végétaux. On la retrouvera avec la faune qui reproduit à sa manière la sinuosité de la flore (cf.BD n° 4). Les queues des crocodiles et les corps ondulants des serpents offrent à leur tour des circonvolutions inquiétantes, animaux dont la monstruosité symbolique les rapproche de créatures préhistoriques défiant ainsi le temps. Le conflit, qui oppose les personnages au territoire marécageux, la civilisation à la sauvagerie de la nature, se révèle pleinement si on analyse la présence de sa faune. D'une manière récurrente, on retrouve ces deux espèces animales : le crocodile (parfois le caïman) et le serpent. La sinuosité de leur corps se marie aisément avec les racines et les branches des arbres qui tournoient en tout sens dans le paysage dessiné. Comme elles, ces deux espèces demeurent, dans un premier temps, inertes ; en fait, elles sont à l'affût du moindre faux pas des aventuriers. Dans un second temps, elles surgissent pour avaler ou étouffer leur proie. En dehors de quelques oiseaux, tels des hérons, des corbeaux ou des cormorans, qui ne participent à l'action que pour souligner l'intrusion des personnages sur ce territoire abandonné par la civilisation, crocodiles et serpents représentent près de 70 % des évocations.

Ce va-et-vient entre l'immobilisme du lieu et la traversée, lente

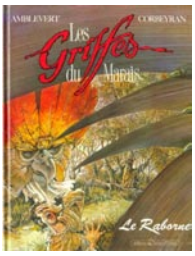

1. Le marais, lieu de danger (sortilèges et loups-garous) dans le 1er tome des Griffes du marais *(P. Amblevert et É. Corbeyran, Vents d'Ouest).*

2. Le marais comme obstacle dans La Quête de l'Oiseau du Temps *(Loisel et Le Tendre, Dargaud).*

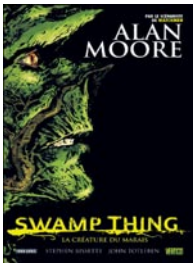

3. Les marais, symbole de l'écologie en danger dans La Créature du marais *(A. Moore, S. Bissette et J. Totleben, Panini Comics).*

4. Dans le marais des Yeux d'étain de la ville glauque *(F. Bourgeon, Delcourt), la faune et la flore se confondent.*

et dangereuse, des personnages est constamment présente dans l'imagination des auteurs. Même lorsqu'ils ne font que passer sans subir la moindre quête particulière, les protagonistes de l'aventure narrée sont proches d'une funeste rencontre ; ils sont engloutis par des plantes carnivores, par des animaux, par des monstres, ou simplement par l'eau trouble. La matière humaine disparaît en la matérialité marécageuse. Mais les personnages y trouvent également refuge, ils y font retraite, ils y sont séquestrés, ils vivent un rite de passage, ils s'y souillent pour renaître purs, etc., toutes formes de trépas individuel ou social. Le temps s'arrête pour eux, le temps qu'ils franchissent ce lieu où l'immobilité est reine.

P. Legros

1. V. Turner, 1990 [1969]. *Le Phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, PUF.
2. P. Legros, 2012. *L'Imaginaire et la mort*, Besançon, Mémoire d'HDR.
3. A. Van Gennep, 1981 [1909]. *Les Rites de passage*, Paris, Picard.

Contact :
Patrick Legros
MCF-HDR Sociologie
Université de Tours
Courriel : patrick.legros [at] univ-tours.fr

*Phylactère : « bulle » de texte exprimant des paroles ou des pensées.
**Liminaire : espace-temps de transition entre deux situations.

Le marais, figure du Neutre

L'approche des espaces humides a déjà fait l'objet d'une enquête d'histoire de la sensibilité, notamment chez Alain Corbin dans le *Territoire du vide, l'Occident et le désir de rivages 1750-1840*, paru en 1988, qui s'est intéressée il y a quelques années à la question du rivage, lisière entre terre et mer. Son étude montre que notre société a progressivement intégré un espace pensé comme *locus horridus*, lieu de la répulsion, depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes, pour en faire un lieu de plaisir et de détente tel que nous le connaissons actuellement. Si l'étude d'A. Corbin ne s'étend pas à l'ensemble des zones humides, force est de constater que le marais a aussi été historiquement appréhendé de manière négative. De fait, on en est venu à penser que la perception des Anciens*, le regard qu'ils portaient sur les marais et les zones humides, était forcément un regard négatif. L'approche antique des zones humides a donc été réduite, à partir d'une lecture propre à notre culture, à une répulsion sans appel de ces espaces.

Or, si l'on veut bien interroger une partie du patrimoine littéraire et artistique souvent minorée, il apparaît clairement que cette affirmation doit être nuancée. Les anciens Grecs ont bien habité les rives marécageuses, comme le prouvent de récentes fouilles archéologiques qui ont permis de réévaluer la question des marais. Ces zones humides, faisant partie du paysage quotidien des Anciens, ont également nourri tout un imaginaire des représentations.

C'est pourquoi, notre enquête a cherché dans un premier temps à faire émerger une vision positive des marais et des zones humides propre aux Anciens (cf. encadré). Qu'il s'agisse d'auteurs épiques comme Apollonios de Rhodes ou Quintus de Smyrne ou de poètes comme Ovide, leurs textes témoignent d'une approche méliorative du marais et donnent naissance à des schémas de représentation nouveaux. Cette approche antique révèle donc un type de regard qui appartient en propre aux Anciens. L'approche exclusiviste et nivelante d'un *locus horridus* qui se transmet tel quel des Grecs aux Romains et des Romains aux « classiques » français n'est désormais plus valide dans son intégralité. Sans discuter le présupposé méthodologique qu'engage cette approche, il convient de constater comment certaines des caractéristiques des zones humides qui émergent de cette lecture de l'Antiquité « revivifiée » se retrouvent, pour partie, réinvesties dans des modèles esthétiques exploités à l'époque moderne et contemporaine.

C'est l'objet de la seconde partie de l'enquête. L'analyse s'est tournée alors vers les modèles paysagers des zones humides qu'offrent la peinture paysagère du XVII[e] siècle ou encore le cinéma de Werner Herzog. Cette enquête s'est proposé de faire émerger les constantes d'un rapport au marais et à la zone humide plus complexe et plus positif. La confrontation de ces modèles avec l'approche singulière qu'offre le regard antique sur le marais a fait émerger une nouvelle productivité dans l'analyse des zones humides et de leur représentation esthétique. Aussi surprenant que cela peut paraître, fruit du hasard ou expression d'une volonté artistique, des points de rencontre surgissent des images picturales ou cinématographiques, montrant ainsi la grande productivité plastique de l'espace des zones humides.

De ce croisement de figures et de réappropriations parfois surprenantes, mais toujours cohérentes, émerge l'idée du marais comme figure du Neutre (selon Roland Barthes) : ni terre ni mer, ni humide ni sec, ni liquide ni solide, le marais apparaît alors comme **troisième terme** traversant ces catégories. Le marais et les zones humides, actualisations d'un paysage neutre barthésien, s'offrent comme autant d'espaces disponibles à l'exploitation plastique et poétique. Ces composantes mêmes en font un vaste « laboratoire poétique », déjouant les oppositions frontales. Espace à même de penser l'inassignable, il se fait, dans les diverses œuvres analysées, le relais d'une interrogation sur la construction identitaire.

L.-N. André et S. Lécole Solnychkine

*Anciens : auteurs de l'Antiquité grecque et romaine.

Contacts :
Laury-Nuria André
Docteur en langues et littératures anciennes
Institut catholique de Toulouse
Courriel : laurynuria [at] hotmail.fr
Sophie Lécole Solnychkine
MCF Arts plastiques
LARA-SEPPIA
Université de Toulouse – Jean Jaurès
Courriel : sophiesolnychkine [at] free.fr

Spécialistes du paysage, dans les champs respectifs des sciences de l'Antiquité et des arts plastiques, Laury-Nuria André et Sophie Lécole Solnychkine développent depuis 2007 un travail à quatre mains qui propose d'étudier la manière dont les représentations paysagères contemporaines s'approprient, en les fictionnant, les figures paysagères classiques issues de l'héritage antique. Il s'agit de mettre au jour le feuilletage de mémoires et de sédimentations qui font de notre paysage contemporain un palimpseste de cultures.

Plus de détails : Laury-Nuria André et Sophie Lécole Solnychkine, 2011. « Le marais, figure du Neutre » *in* B. Sajaloli et S. Servain-Courant (dir.), 2013. *Zones humides et littérature. Actes de la Journée d'étude du Groupe d'histoire des zones humides*, 141 p.

Hayao Miyazaki : un imaginaire né du marais

Le réalisateur et mangaka* Hayao Miyazaki déploie un imaginaire fondé en grande partie sur ce que Bachelard a identifié comme les rêveries élémentaires. Dans cet imaginaire, l'association entre l'eau et la terre est fréquemment convoquée, à travers la représentation d'espaces intermédiaires, de rencontre entre ces deux éléments. Ainsi, comme Bachelard l'a développé dans une partie de *L'eau et les rêves*, « *les eaux composées* », certains lieux – le marais, les zones humides dans lesquelles émerge et vit la tourbe –, certaines figures – la pâte et la boue notamment – condensent ces associations entre eau et terre. Se tourner vers *Nausicaä de la Vallée du vent*, matrice dans la carrière et l'œuvre d'Hayao Miyazaki, et sa figure particulière de la « Mer de décomposition », constitue un moyen pour appréhender cette figure récurrente.

Contaminé, pollué par l'industrialisation humaine, le monde présenté dans *Nausicaä de la Vallée du vent* se trouve dominé par la « Mer de décomposition » qui occupe l'immense majorité du territoire. La terre, néfaste aux hommes, se révèle incultivable du fait de miasmes qui permettent aux poisons de proliférer. La végétation présente deux visages : toxique à l'état naturel, elle doit faire l'objet d'une culture, d'un soin attentif de la part des hommes. L'eau est également problématique : mers et océans sont contaminés, les lacs acides, et les courants d'eau souvent empoisonnés.

Face à cette nature devenue hostile, la Vallée du vent est un havre de paix, une oasis préservée de la propagation des miasmes par le vent, élément bénéfique, qui chasse les spores menaçant de désolation les terres fertiles. Les hommes y purifient l'eau et cultivent des plantes qu'ils peuvent consommer. La nature y est saine, même si constamment menacée par l'irruption, crainte, des miasmes. Nausicaä, princesse de la Vallée portant le nom d'une divinité marine, cherche à étudier dans un laboratoire secret l'écosystème de la Mer de décomposition, assumant les risques qu'une telle recherche comporte pour son village. Elle se crée une zone humide, marécageuse, domestiquée, pour comprendre celle naturelle, et découvre qu'un air et une eau purifiés peuvent en ressortir.

La Mer de décomposition est une forêt toxique pour l'homme qui envahit peu à peu le monde. Elle est le fruit d'une ancienne guerre qui a bouleversé l'ensemble de l'écosystème : les Sept jours de feu. Si les hommes croient d'abord que la Mer de décomposition pollue la terre, rendant les plantations empoisonnées, Nausicaä découvre qu'il s'agit en fait d'un processus de purification d'une terre déjà polluée par les résidus de la guerre. La forêt se propage par le biais de spores qui se dispersent dans l'air et se développent sur les terres non contaminées.

Si elle est en surface végétale, la Mer de décomposition fonctionne symboliquement en tant qu'élément liquide. Elle correspondrait aux eaux dormantes de Bachelard, qui sont l'occasion d'une « *leçon d'une mort immobile, d'une mort en profondeur, d'une mort qui demeure avec nous, près de nous, en nous* »[1], à la différence des eaux courantes.

Le passage de Nausicaä sous la Mer de décomposition sera l'occasion d'une révélation, d'un renversement complet des valeurs

Image : H. Miyazaki, *Nausicaä de la Vallée du vent*, 1984, Studio Ghibli

Nausicaä dans son laboratoire secret transformé en zone humide d'étude.

associées à cette Mer, comme pressenti dans le laboratoire. En effet, les arbres n'empoisonnent pas, mais au contraire purifient la terre, absorbant la pollution au cours d'un processus de cristallisation qui transforme le végétal en minéral, et au terme duquel une nature entièrement dépolluée est appelée à prendre la place de la Mer de décomposition. Sous la forêt toxique, des cavités dépolluées dans lesquelles court une eau limpide et pure attendent ainsi d'être exposées lors de la mort des végétaux.

Là encore, une thématique bachelardienne se retrouve de manière évidente : celle identifiant les vertus de purification de l'eau, ce que Bachelard nomme la « *morale de l'eau* »[2]. Cela répond à l'idée d'une corruption humaine, liée à la pollution, que doit réparer l'association entre la terre et l'eau, à travers une végétation particulière qui filtre et purifie et l'eau, et la terre. La « *pâte* », la boue, traduit cet état intermédiaire, témoigne de l'état de corruption ou de pollution, avant purification.

Et le marais, d'emblème du putride, de devenir symbole de fertilité.

A. Pigeat

*Mangaka : auteur ou dessinateur de manga.

1. G. Bachelard, 1942. *L'Eau et les rêves*, Corti, p. 96.
2. *Ibidem*, à partir de la page 181.

Contact :
Aurélien Pigeat
Courriel :
pigeataurelien
[at] gmail.com

Bulles de terre et bulles d'eau

Les zones humides dans la bande dessinée

Contact :
Jean-Pierre Thibault
Inspecteur général
Conseil général de l'environnement et du développement durable
Tél. : 01 40 81 62 08

L'épilogue louisianais des *Passagers du Vent*[1] est une très curieuse (et tardive) suite de la saga maritime qui a fait connaître au grand public un des plus talentueux dessinateurs de notre temps. De 1979 à 1984, François Bourgeon a conduit Isa, son héroïne, sur de grands trois-mâts au travers de l'Atlantique, à l'époque de la Royale* et de la Traite**. Un quart de siècle plus tard, il reprend le pinceau pour la faire brièvement revivre, vieille dame racontant ses souvenirs à une arrière petite-fille aussi aventureuse qu'elle, dans une Louisiane en proie aux derniers soubresauts de la guerre de Sécession.

Il est d'abord significatif que les vastes étendues marines des cinq premiers tomes aient ici fait place au paysage confiné des bayous et à l'horizon borné de la mangrove, les grands voiliers aux pirogues à fond plat, et le vent du large aux senteurs subtiles (et parfois putrides) du marécage. Apprenant qu'Isa a l'intention de rejoindre un vieil encyclopédiste de la Nouvelle-Orléans dans sa plantation, perdue au milieu des marais, Claire de Magnant, aristocrate créole qui l'a recueillie à la fin du tome 5, lui décrit ainsi ce qui l'attend :

« *On y meurt de mille fièvres, entourés de moustiques, de serpents et d'alligators. S'accroupir pour pisser est là-bas un danger mortel ! Sans parler des Indiens emplumés, des Cadiens arriérés et des nègres évadés* » (tome 1, planche 56).

Voilà une fois de plus nos terres d'eau « habillées pour l'hiver » par cette phrase qui résume l'hostilité fondatrice de leur nature comme de leurs habitants sauvages ou humains, les premiers ayant évidemment contaminé les derniers !

Et pourtant, c'est bien à une réhabilitation en règle de ces espaces noyés de vert et de bleu que nous convie un récit tout en profondeur servi par des images précises et somptueuses. Dans le Sud américain dévasté par la guerre et les pillages, les plantations isolées au milieu des méandres et des bras innombrables du grand fleuve sont restées des havres de paix (t. 2, pl. 137).

À l'inverse, la ville, refuge traditionnel et collectif de l'homme face aux éléments, n'est ici dépeinte que ravagée par les bombardements (t. 1, pl. 3) ou par un incendie dantesque (t. 2, pl. 109 à 110). La plantation

1. F. Bourgeon, 2009-2010. « La petite fille Bois-Caïman », 2 tomes, Éditions Delcourt.

*La Royale : marine militaire de l'Ancien Régime.

**Traite : commerce et transport de populations soumises à l'esclavage.

Droite : Zabo, petite fille d'Isa, recueille une esclave en fuite et sa fille (pl. 140).

Gauche : Une vue sur le bayou, havre de paix dans la guerre (pl. 137).

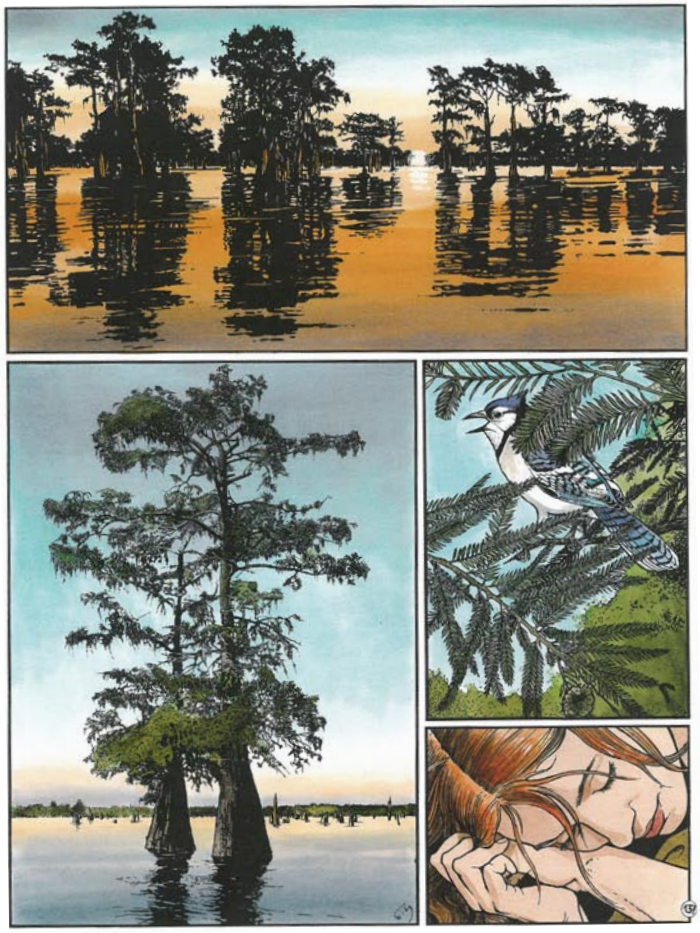

Images : *Les Passagers du vent*, vol. 7, « La petite fille Bois-Caïman », Bourgeon © Éditions Delcourt, 2014

Murrait, au terme d'une progression labyrinthique entre les chenaux et les cyprès, est ici un refuge quasi matriciel. Plus loin encore, Isa, fascinée par la sauvage beauté des lieux, va bientôt bâtir dans le bayou Maringouin (t. 2, pl. 99), une cabane où entreposer ses chevalets et ses pinceaux. Lointaine devancière et actuelle porte-parole de celui qui la dessine, elle va franchir un degré de plus dans l'initiation à la terre et à l'eau, dans l'immersion au plus profond de ce labyrinthe dont elle sait bientôt les points de repère, dans ce dédale où l'attendra, bien plus tard, la paix de l'âme et ce que certains d'entre nous appellent « l'initiation suprême »...

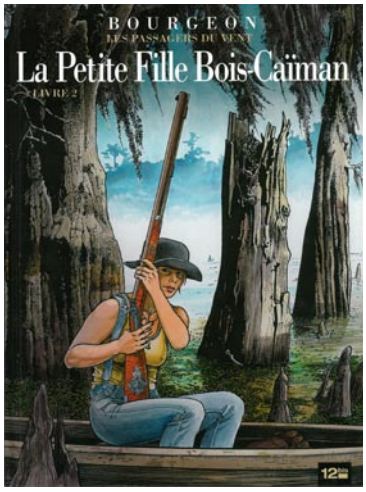

Le marais terre de paix, tel est également le beau message de ce récit magnifiquement dessiné : les hommes qui y ont successivement trouvé refuge. Ceux-là mêmes dont Madame de Magnant faisait des êtres violents et ignorants, se révèlent des observateurs précieux et des appuis aussi discrets qu'indispensables (t. 2, pl. 103 : Isa sauvée d'un serpent, t. 2, pl. 140-141 : son arrière petite-fille recueillant une esclave fugitive et sa fille « *Elle cherchait un refuge et nous cherchions un guide* »). Quant aux habitants non humains de la forêt, la finesse du dessin de Bourgeon nous ferait presque aimer les plus rébarbatifs d'entre eux, comme la « tortue-alligator » de la planche 118 (« *sacré maudit bétaille, non ?!* ») ; enfin, les croquis de hérons ou d'aigrettes qu'Isa montre à son protecteur (« *le lent vol ramé, les mouvements gracieux...* » apprécie Louis Murrait, t. 2, pl. 98), l'assimilent à une vraie marraine de nos actuels *birdwatchers*.

La passagère du vent qui nous avait entraînés dans son sillage atlantique et anti-esclavagiste il y a 25 ans a ainsi touché terre sans vraiment quitter l'eau. Son combat contre les injustices n'aura jamais cessé, mais elle y aura ajouté la découverte essentielle de la vie sauvage dont le traitement par l'homme n'est pas la moindre de ces iniquités.

Et les zones humides ont trouvé, dans ces deux volumes de référence de la BD contemporaine, un de leurs plus convaincants plaidoyers.

J.-P. Thibault

Contact :
Pôle-relais Tourbières,
Fédération des conservatoires d'espaces naturels
MEFC
7, rue Voirin
25000 Besançon
Courriel :
documentation [at] pole-tourbieres.org

Ici et là, les tourbières dans la littérature[1]

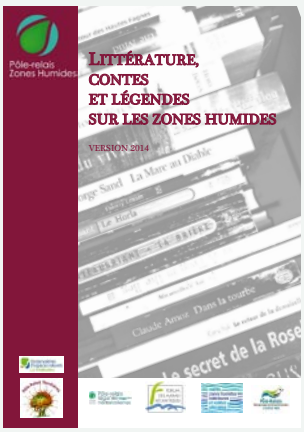

Les tourbières sont souvent présentes dans la littérature sans qu'on y prête attention. Si, dans *Le Horla*, Maupassant décrit précisément l'ambiance des lieux sans jamais utiliser les mots « tourbière » ou « marais », d'autres auteurs sont plus précis. « *Sur un plateau revêtu d'un tapis uniforme de sombres bruyères, non loin de Remouchamps, à droite de la route qui mène à Louveigné, se trouve, abrité par plusieurs mamelons, un espace circulaire d'aspect fort nu et fort triste et digne [...]* »[2].

Personne n'échappe jamais à l'atmosphère mystérieuse qui se dégage de ces lieux.

« *Tous les paysages possèdent leurs secrets. Couche sur couche, le passé gît sous la surface. Rarement irrécupérable, il se cache, attendant qu'un être humain ou qu'un accident météorologique redonne vie aux squelettes et les ramène dans le présent.* »[3]

Plus que dans tout autre genre littéraire, les tourbières fournissent aux auteurs de romans policiers des lieux d'enquête parfaits ! Dans *Le corbeau des tourbières*, on assiste à l'enfouissement d'un corps. « *[...] elle effacerait ses traces de pas, gorgerait d'eau la terre en surface, enfouirait plus profond encore son secret et rendrait le mystère insondable.* »[4]

Dans le roman irlandais de Siobhan Dowd, le personnage principal rêve du témoignage d'une « sacrifiée », abandonnée dans la tourbière bien des siècles plus tôt. « *La personne qui tenait la corde autour de mon cou a tiré dessus et nous avons repris notre marche. Nous avons gravi le dernier pan de colline. Nous sommes arrivés au lieu désigné. Un gibet à peine plus haut que moi y avait été érigé.* »[5]

Mais les humains ne sont pas les seuls concernés ! Dans cet article de *La Hulotte*, un lieutenant mène une tout autre enquête à bord d'un vaisseau de la taille d'une libellule... « *Sachez en effet qu'il se passe là-bas des choses pas ordinaires : chaque jour, plusieurs milliers d'insectes, amenés à survoler cette zone pour des raisons professionnelles disparaissent sans laisser de traces !* »[6]

Malheureusement, là où les tourbières sont abordées, rares sont les romans qui évoquent les services qu'elles rendent. « *Personne ne comprenait bien pourquoi on protégeait des coins comme ça et surtout de quoi il fallait les protéger.* »[7]

Heureusement que les contes sont là pour nous faire grandir, et par là même notre imagination... « *Un jour, les plantes de la tourbière décidèrent de lancer un grand concours littéraire. Un comité fut créé. Il était composé de droséras, de sarracénies et enfin de linaigrettes lesquelles avaient été conviées au dernier moment par condescendance pour le peuple qui les trouvait sympathiques.* »[8]

Sans compter sur l'imagination de Bernard Werber, qui prête à une reine fourmi l'idée d'apprivoiser des plantes carnivores pour en faire son armée...

L. Coincenot

1. Fédération des conservatoires d'espaces naturels ; Pôle-relais tourbières, 2014. *Littérature, contes et légendes sur les zones humides*. Pôles-relais zones humides, 24 p. En ligne : www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/synth.litt_2014przh.pdf
2. Marcellin La Garde, Michel Thorgal (préf.), 1992. « Le champ des Makralles ». *In : Récits de l'Ardenne*. Labor, coll. Espace nord.
3. Val McDermind, 2009. *Noirs tatouages*. J'ai lu.
4. Patrick McGinley, Glenn Ferou, 1995. *Le corbeau des tourbières*. Marval.
5. Siobhan Dowd, août 2010. *La parole de Fergus*. Gallimard, coll. scripto.
6. Collectif, 1993. « Le triangle des tourbières ». Éditions Passerage, *La Hulotte*, n° 39.
7. Jean-Louis Nogaro, 2012. *La morte des tourbières*. Éditions du Caïman.
8. Andrée Lebailly, Jean-Jacques Oliviero (ill.), 2009. « Dans la tourbière ». *In : Les contes de la tourbière*.

Gardians de Camargue et littérature

Entre 1850 et 1950, dans le Midi de la France, la littérature romanesque a accouché d'une véritable « célébrité » : le gardian de Camargue.

Photo : B. Picon

Des gardians modernes.

* Manade : troupeau libre de taureaux, de vaches, de chevaux mené par un gardian.

Symbole d'humilité et d'héroïsme, passeur entre humanité, animalité et nature, entre le sauvage et le domestique, il est perçu à la fois comme indiscipliné et gardien d'innombrables vertus séculaires. Contrairement à la construction quelque peu aseptisée du gardian – icône de la mouvance Baroncellienne – **le gardian des romans apparaît comme un être aussi équivoque que les marais qu'il arpente.**

Les regards portés sur les gardians, leurs amours, leurs querelles, leurs destinées incarnent avec une surprenante similitude les représentations, les controverses, les destinées supposées de la Camargue contemporaine et de ses zones humides écartelées entre domination et préservation de la nature. À l'image de la Camargue de cette époque, en passe d'être domptée et artificialisée par la société technicienne, le gardian littéraire est un héros apparemment contradictoire qui, à travers le taureau, « dompte » symboliquement la nature mais qui, en même temps, l'aime, la connaît et la défend.

Avec le poème *Mireille*, c'est Frédéric Mistral qui, en 1859, met pour la première fois en scène dans une œuvre romanesque la Camargue et un gardian : Ourrias. Non seulement le gardian de Camargue tentera d'assassiner l'amoureux de Mireille, mais c'est la Camargue et son climat qui tuent Mireille.

Cette première mise en scène romancée de la Camargue et d'un gardian reste encore imprégnée de l'hostilité des marais dont la sauvagerie déteindrait sur ses ressortissants.

Dans *Le gardian de la Camargue* (Figuier, 1889), le héros « *sait qu'une honnête saunière ne peut guère parler d'amour à un gardian qui n'a ni feu ni lieu* », mais au fil de cette action romanesque « *fut menée à bonne fin une entreprise que l'amour seul pouvait tenter et faire réussir : à savoir le mariage d'un gardian et d'une saunière, ce qui est à peu près sans exemple dans les annales de la Camargue* ».

Déclinée en termes aménagistes, cette réconciliation entre le gardian et le saunier n'est pas sans rapport avec les préoccupations nouvelles de gestion intégrée et de réconciliation entre le naturel et l'aménagé.

Au contraire de ce *happy end*, les crimes et morts violentes qui concluent « *Camard* », *gardian* (Samat, 1924) et *Le roi de Camargue* (Aicard, 1890) relèveraient plutôt des thèses de l'écologie radicale : **la cohabitation de l'ordre et du désordre, du sauvage et du civilisé serait sans issue.**

Après sa rencontre avec *La bête du Vaccarès* (d'Arbaud, 1926), faune mourant, misérable et affamé rescapé des périodes panthéistes, le gardian restera déchiré entre une nostalgie blasphématoire de fusion païenne entre l'homme et la nature et sa foi chrétienne en un seul dieu créateur d'un homme dominateur. Le faune meurt englouti, mais ce demi-dieu païen de d'Arbaud est aussi un héros chrétien, puisqu'à travers lui, **c'est la nature martyrisée que l'on honore, et non la modernité triomphante.**

Dans *L'Étang Réal* de Joseph Peyré (1949), la comtesse d'Aimargues s'engage, à la stupéfaction de tous, dans un rapport mystérieux et de plus en plus fusionnel avec la nature, et laisse « dépérir » ses cultures, entraîne dans cette quête d'ensauvagement « le Bison », taureau vedette et meneur de sa manade*. Elle souhaite, en effet, que son troupeau se ré-ensauvage et échappe à l'emprise des hommes. Son obsession ne rencontre qu'incompréhension, voire hostilité, de la part de ses deux gardians pour qui la force sauvage doit rester sous le contrôle des hommes, ce qu'ils considèrent comme étant leur mission et leur raison d'être. **En réaction à l'idée coloniale de civiliser le sauvage, le mythe de ré-ensauvagement du civilisé (en termes de gestion ou non-gestion de milieux) fait toujours débat en Camargue.**

En contre-point, dans l'épilogue de *Crin-Blanc*, adaptation écrite de René Guillot, du célèbre film d'Albert Lamorisse (1953), le dilemme du gardian est dramatiquement tranché par les faits : **la vie sauvage doit se plier à la volonté des hommes ou fuir dans l'univers des rêves. Il n'y a pas de place pour le compromis.** « *La belle eau les emportait tous deux dans le courant du grand fleuve, jusqu'à une île merveilleuse où les enfants et les chevaux sont toujours des amis* ». **Domination, lutte, cohabitation, incompatibilité, fuite, autant d'alternatives pour le gardian aux frontières du sauvage et du civilisé.**

B. Picon

Contact :
Bernard Picon
Sociologue
Directeur de recherche émérite CNRS
UMR 7300 Espace.
20, rue Georges Bizet
13200 Arles
Tél. : 06 84 08 13 94

Aspects positifs et lacunes du 3e Plan national d'action pour les milieux humides et suggestions du Groupe « Zones humides »

Globalement, le 3e PNAMH est un plan de mise en lumière car il ne dispose pas de fonds propres.

C'est un catalogue d'initiatives dépendant de modifications de circonstances (élection, législation, territoire). Parvenir à une généralisation puis une déclinaison territoriale des actions, indépendantes de ces aléas, serait essentiel.

L'identification et l'utilisation de catalyseurs, comme des appels à projet réguliers incluant une phase de préparation suffisante, des grands prix à renouveler, pourront amplifier les effets du plan.

La plupart des actions gagnera à être accompagnée d'un volet CESP (Communication, éducation, sensibilisation, participation du public).

Les points forts du PNAMH

– Il donne une lisibilité aux zones humides pendant cinq ans ;

– Plusieurs actions sont très positives (développement des connaissances, formation des agriculteurs, acquisition de mangroves, pérennisation du Pôle-relais mangroves, etc.) ;

– Certains projets sont déjà en cours d'application, leur nécessaire finalisation devrait être réalisable.

Les améliorations proposées par le Groupe

– Ajouter les fiches et les guides cités dans les diverses actions en annexe du plan, et les diffuser vers les cibles ;

– Prévoir le renouvellement et la généralisation des initiatives et projets existants pour pousser jusqu'au bout la logique de ce PNAMH, qui est une vitrine de projets.

Les points faibles du PNAMH

– La mise en œuvre de ce Plan dépend de la présence de structures et personnes porteuses, restant parfois à définir ;

– L'absence de financement spécifique ;

– Le manque d'une gouvernance interministérielle (agriculture, recherche, outremer...) efficace et de portage politique dans ce sens.

Panorama au fil des axes…

Axe 2 sur le développement de la connaissance et des outils stratégiques pour la gestion

Sur cet axe, la coordination entre ministère, Régions et service de l'observation et des statistiques (SOeS) serait à renforcer, et des directives méthodologiques claires à développer.

Le non-renouvellement de postes, en particulier au SOeS, est en outre une menace potentielle à laquelle il faudrait faire face.

Toutefois, la présence de cet axe réaffirme l'importance du volet Connaissance, sans le sacrifier au profit du seul volet Protection.

Les actions 2.7 « Promouvoir une carte nationale modélisant les milieux potentiellement humides, articulée à la réalisation d'inventaires locaux » et 2.9 « Bancariser les inventaires de zones humides » risque de semer la confusion parmi les acteurs avec le nouveau terme de « milieu humide » et avec, pour la carte, son contexte d'utilisation.

Enfin, les objectifs et les modes de diffusion des résultats sont à définir.

Axe 4 sur la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Pour plus d'efficacité, il faudrait que le ministère en charge de l'agriculture associé aux actions le concernant assure la transmission des informations entre ses différents services et les autres acteurs du plan.

4.18– Améliorer la formation des agriculteurs.

Cet article sur la formation agricole est précis et visible, c'est très positif.

Toutefois, il faudrait le compléter avec des formations visant d'autres niveaux : écoles d'ingénieurs agronomes, formation continue des agriculteurs installés. Et éviter d'inclure l'élevage hors-sol dans cette action.

4.20– Monter une étude sur la valeur fourragère et l'appétence des prairies humides.

L'action est à compléter par un volet pédagogique ; les résultats théoriques obtenus sont à communiquer aux agriculteurs et à leurs institutions et à appliquer.

4.23 & 4.25– MAEC et maraîchage.

Ces actions sont très dépendantes de facteurs locaux (régions, élus), donc soumises à une grande variabilité dans le temps (élections) et l'espace.

4.33– Publier des supports pédagogiques à destination des élus.

Au-delà de produire des documents, il est essentiel de s'assurer l'accès aux lieux d'expression des élus (salons, revues…).

4.34– Lancer un nouveau Grand prix « milieux humides et urbanisation ».

Pour générer un effet de levier, les prix doivent s'insérer dans une démarche d'incitation complémentaire : appel à projet, financement, diffusion ciblée des guides techniques.

Axe 5 sur l'approche territorialisée de la gestion

5.43– Placer le tiers des mangroves sous la protection du Conservatoire du littoral et **5.44– Consolider le Pôle-relais « mangroves et zones humides d'outre-mer » et le réseau d'observation des mangroves.**

Ces deux actions sont très positives, et à mettre en œuvre impérativement.

5.49– Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles…

Ce sujet complexe nécessite une supervision. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) devraient logiquement être associés à cette action.

Axe 6 sur le porter à connaissance des milieux humides et des services qu'ils rendent

On constate un manque sensible de communication sur les services rendus. Une première étape consisterait à répertorier l'existant.

Le Groupe « Zones humides »

Ce PNAMH est disponible en ligne : www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/3e_plan_national_d_action_en_faveur_des_milieux_humides_2014-2018_.pdf

Le patrimoine culturel des zones humides

Photo : T. Salathé

Mikulov : complexe de jardins et étangs piscicoles de Lednice-Valtice (site Ramsar et bien culturel du Patrimoine mondial de l'Unesco), République tchèque.

La richesse immense des ressources naturelles des zones humides a fait vivre des populations humaines pendant des millénaires jusqu'à nos jours. Cette relation ne se limite pas à la valeur des ressources naturelles ou des services vitaux que fournissent ces espaces, elle comprend aussi le riche patrimoine culturel qui y a évolué avec le temps. Les zones humides importantes d'aujourd'hui portent la trace des premiers hommes, tandis que des régions aujourd'hui sèches ont été des zones humides il y a très longtemps et conservent encore des vestiges remarquables du passé de l'humanité. D'autres sont récentes et doivent leur existence à la présence et l'intervention humaine. À certaines époques, l'homme a aussi fait des zones humides des lieux de sépulture et les a perçues comme des lieux de rencontre entre la vie de tous les jours et d'autres mondes. Ainsi, à travers les âges, des liens intimes et multiples entre zones humides et sociétés riveraines se sont créés.

Ramsar et la culture

Les pays qui ont signé la convention de Ramsar sur les zones humides reconnaissent l'interdépendance de l'homme et de son environnement et sont convaincus que les zones humides constituent une ressource de grande valeur économique, culturelle, scientifique et récréative (comme stipulé dans son préambule). Il est donc normal que la convention de Ramsar s'occupe aussi des aspects culturels liés aux zones humides. Lors de la VIII[e] Conférence des Parties contractantes sous le thème « les zones humides : l'eau, la vie et la culture » en 2002, les pays ont adopté 27 principes directeurs pour la prise en compte des valeurs culturelles dans la gestion efficace des sites (Résolution VIII.19[1]). Trois ans plus tard, les pays se sont mis d'accord pour tenir compte des valeurs culturelles des zones humides, notamment pour la désignation de sites Ramsar (Résolution IX.21[2]). Un groupe de travail a été établi pour analyser des situations concrètes et préparer un document d'orientation[3] offrant depuis 2008 une liste de valeurs culturelles et des activités qui les génèrent dans les zones humides.

Efforts en Méditerranée

Muni de ces outils méthodologiques, un groupe pluridisciplinaire décrit et analyse comment ces principes directeurs sont mis en œuvre dans le bassin méditerranéen. Ses travaux ont été coordonnés par l'Institut méditerranéen pour la nature et l'homme (MedINA), une organisation particulièrement active dans ce domaine[4]. Pour qui voudrait s'inspirer du savoir-faire existant autour des zones humides méditerranéennes, le livre *Culture and wetlands in the Mediterranean : an evolving story* représente une véritable source de références avec des illustrations informatives[5].

Le réseau culturel de Ramsar

En 2013, le *réseau culturel Ramsar* a été créé en coopération avec le centre du Patrimoine mondial de l'Unesco[6]. En peu de temps, une centaine de personnes dans 53 pays a rejoint le réseau. Pour la conférence des parties contractantes de 2015 (Ramsar COP12, Uruguay), le réseau prépare une sélection d'études de cas choisis sur tous les continents.

Ses travaux se focalisent sur cinq axes stratégiques : renforcer une approche mondiale, mieux documenter les valeurs culturelles, partager et mettre en œuvre les bonnes pratiques, augmenter les partenariats et coordonner les efforts. La fondation MAVA finance ces travaux à 50 %. Des partenaires supplémentaires sont activement recherchés[7]. Cela promet un avenir radieux à l'intégration des valeurs culturelles pour la meilleure gestion des zones humides.

T. Salathé

Contact :
Tobias Salathé
Secrétariat Ramsar
28, Mauverney
CH-1196 Gland,
Suisse
Courriel : salathe [at] ramsar.org
Tél. : +41 22 999 01 73

1. www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_viii_19_f.pdf
2. www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_ix_21_f.pdf
3. www.ramsarculture.org/RCN/Resources/Entries/2013/7/12_Culture_et_zones_humides._Un_document_dorientation_Ramsar_files/cop10_culture_group_f.pdf
4. www.med-ina.org
5. Gratuit, disponible en ligne à www.med-ina.org/PUBLICATIONS.aspx
6. Gère la convention sur le Patrimoine mondial, culturel et naturel.
7. Contacter T. Papayannis : thymiop [at] med-ina.org

Le 6e séminaire des animateurs de site Ramsar

Le 6e séminaire des gestionnaires de site Ramsar s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2014 en Corse, au palais des congrès d'Ajaccio. Il a été organisé par l'Office de l'environnement de Corse, en partenariat avec l'association Ramsar France, et a réuni plus de 70 personnes sur 3 jours.

Présidé par M. Jérôme Bignon (président de Ramsar France) et Mme Geneviève Gaillard (vice-présidente), il a permis aux élus et représentants du ministère en charge de l'écologie de rappeler l'engagement de la France auprès de ses 43 sites Ramsar et de souhaiter leur intégration dans les politiques nationales de la Trame verte et bleue et de la loi Biodiversité.

À la suite, le ministère en charge de l'écologie et le président du nouveau Groupe national pour les milieux humides, (GNMH) M. François Mitteault, ont présenté le nouveau Plan national d'action en faveur des milieux humides, avant que Pierre Caessteker de l'ONEMA ne parle de la Journée mondiale des zones humides de 2015 et de son thème, « les zones humides pour notre avenir », à laquelle l'association Ramsar France participe activement.

La présentation des cinq sites Ramsar de Corse, la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone, la tourbière de Moltifao, l'étang de Biguglia et les étangs de Palo et d'Urbino, a abouti à la signature des chartes de ces trois derniers et à la remise officielle du diplôme Ramsar aux gestionnaires de la tourbière de Moltifao.

Cette charte Ramsar, signée entre l'État, l'association Ramsar France et le gestionnaire du site, a montré sa pertinence comme reconnaissance au niveau local du gestionnaire du site et de son engagement moral en confortant l'existant (coordinateur, gestion…) et en favorisant le partenariat entre les sites Ramsar. Les éléments de son efficacité ont été débattus lors de l'atelier sur les conventions de gestion des sites Ramsar, comme la concertation qui implique la prise en compte de tous les usages et usagers – indispensable à l'animation d'un site – la légitimité du coordinateur ou la fierté locale d'une reconnaissance internationale.

Ramsar France a ensuite exposé son étude de l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Seine-Normandie[1], puis Biotope éditions a présenté le projet d'un guide de randonnées sur 22 des sites Ramsar, pour lequel le réseau des gestionnaires de site Ramsar a été mis à contribution.

Deux autres ateliers ont porté sur les leviers de fonctionnement d'un site Ramsar et sur la maîtrise foncière et le développement du territoire.

Le premier a développé des exemples comme le site transfrontalier de la Haute-Sûre, entre Belgique et Luxembourg, qui montre que le label Ramsar apporte une plus-value d'animation (*via* un salarié) sur la biodiversité dans un territoire où l'enjeu est la qualité de l'eau, ou comme l'utilisation possible du Concours général agricole « prairies fleuries » pour toucher les agriculteurs et promouvoir Ramsar par une valorisation d'une activité à la fois agricole et écologique au travers de la presse agricole. La souplesse d'organisation des concours locaux et le dialogue entre écologue et agronome conduisent l'association à vouloir intégrer ce concours pour inciter les sites à participer, à valoriser le label Ramsar lors des remises de prix et à participer au comité d'organisation du concours pour pérenniser et amplifier une catégorie spécifique « zones humides ».

Présentation du site Ramsar de la Réserve naturelle de l'étang de Biguglia.

Photo : Office de l'environnement de Corse

Le dernier atelier a démontré que des opérateurs fonciers tels que les départements, les agences de l'eau, le Conservatoire du littoral, les conservatoires d'espaces naturels, les établissements publics fonciers et les SAFER* mènent des politiques d'acquisition sans réelle stratégie commune pour les zones humides. Or, si cette action peut être efficace, elle doit être complétée par une gestion et une stratégie (spatiale, adaptable aux projets et acteurs locaux et aux opportunités) en complétant les outils d'aménagement (SCoT**, PLU3*…) et par des continuités écologiques (SRCE4*).

Ces trois jours[2] se sont conclus par des visites de terrain sur les magnifiques sites Ramsar de Corse.

L. Godé

1. B. Coïc & A. Amezal, 2014. *Les sites Ramsar du bassin Seine-Normandie. État des lieux et analyse de la gestion des zones humides*. Convention agence de l'eau Seine-Normandie/association Ramsar France. 57 pages.
2. Plus de détails en ligne à : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/actualites/ramsar/retour-sur-le-6eme-seminaire-ramsar

* SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

** SCoT : schéma de cohérence territoriale.

3* PLU : plan local d'urbanisme.

4* SRCE : schéma régional de cohérence écologique.

Contact :
Laurent Godé
Secrétaire de l'association Ramsar France
Courriel : ramsarfrance [at] gmail.com

Contact :
Sylvain Dournel
Laboratoire CEDETE
10, rue de Tours,
BP 46527, CP 45065
Orléans Cedex 2
Courriel : sylvain.dournel [at] yahoo.fr

Pour aller plus loin :
S. Dournel, 2010. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00925925

Évolutions concernants :
— aménagement, urbanisme, développement territorial
— gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques
— gestion des risques d'inondation
— protection de la biodiversité et des paysages

La requalification urbaine des milieux fluviaux et humides : une démarche patrimoniale louable mais ambigüe

Depuis les années 1990-2000, élus et urbanistes expriment un vif intérêt pour les milieux fluviaux et humides, appréciant leurs potentiels de qualité de vie, d'identité locale et de cohérence territoriale. En témoigne la multitude de projets attachés au traitement esthétique et fonctionnel de ces espaces. *La Confluence* à Lyon (69), *l'île de Nantes*, *Loire trame verte* à Orléans (45), *Gare-La-Vallée* à Amiens (80) illustrent autant d'initiatives menées conjointement par des agglomérations de taille et de situation variées.

Cette démarche cherche à corriger la fréquente marginalisation des entités fluviales et humides des dynamiques de la ville contemporaine traduite par des conjonctures d'oubli et de déclassement. Il s'agit de renouer avec les liens de réciprocité qui prévalaient entre citadins et lieux d'eau des premiers temps urbains au XVIII[e] siècle. Les responsables locaux tentent aussi de satisfaire une demande sociale soucieuse de son cadre de vie. La requalification urbaine caractérise ce cadre d'action transversal et contextuel visant à redonner qualité aux lieux d'eau.

Cette entreprise est rendue possible par d'importantes évolutions juridiques, conceptuelles, institutionnelles et pratiques qui impliquent et responsabilisent les acteurs locaux dans quatre domaines d'intervention (cf. figure) : l'aménagement, l'urbanisme, le développement territorial ; la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; la gestion des risques d'inondation ; la protection de la biodiversité et des paysages. Dans le détail, les lois votées depuis 20 ans généralisent aux collectivités les notions d'intercommunalité, de développement durable, de projet mais insistent aussi sur la prévention des risques d'inondation et sur les continuités écologiques et territoriales. La naturalité des espaces aquatiques est soulignée et guide les élus dans leur démarche de requalification, profitant d'un accroissement de leurs compétences dans la gestion, la planification et la protection des milieux d'eau.

La valorisation de ces potentiels écologique et récréatif est louable mais incomplète au regard des caractères hybride et complexe des milieux fluviaux et humides, façonnés par l'homme sur la durée. Ces paysages mêlent des héritages à la fois naturels, culturels, sociaux et économiques. Canaux, digues, douves, marais cultivés, moulins, ouvrages d'art sont autant d'éléments discrets ou présents, interférant dans la structure et le fonctionnement des paysages, au même titre que les données physiques et hydrauliques. La requalification urbaine revêt donc une dimension patrimoniale, resituant nécessairement tout paysage de l'eau dans le temps long afin d'en diagnostiquer les enjeux, d'en mesurer la singularité et le potentiel pour y développer un projet viable et approprié.

S. Dournel

Cadre législatif		Évolutions conceptuelles, institutionnelles et pratiques		Apports principaux dans la requalification des milieux d'eau
27/01/2014	loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles	compétence GEMAPI aux communes / EPCI FP métropole EPAGE taxe GEMAPI		maîtrise d'ouvrage locale dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations coordination de la gestion des eaux à l'échelle d'un bassin versant / sous-bassin hydrographique
12/07/2010	loi portant engagement national pour l'environnement	continuités écologique et territoriale	SRCE AVAP	protection et gestion transversale de paysages fluviaux
03/08/2009	loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement		trames verte et bleue	préservation, planification, gestion, restauration des milieux nécessaires aux continuités écologiques les milieux aquatiques au cœur des trames bleues
30/10/2007	directive relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation		EPRI TRI PGRI	évaluation et gestion transversale des risques d'inondation à l'échelle du bassin versant
30/12/2006	loi sur l'eau et les milieux aquatiques	continuité écologique subsidiarité ONEMA		restauration des continuités écologiques des cours d'eau
23/02/2005	loi relative au développement des territoires ruraux	zone humide espèce envahissante		implication des acteurs locaux dans la constitution, le pilotage et la gestion des sites Natura 2000
13/08/2004	loi de modernisation de la sécurité civile	gestion communale du risque d'inondation	PCS	identification et gestion locale des zones vulnérables
13/08/2004	loi relative aux libertés et responsabilités locales			transfert du DPF aux collectivités territoriales
30/07/2003	loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages	gestion régionale du risque d'inondation	EPTB	aménagement de zones de rétention d'eaux de crue, d'espaces de mobilité de cours d'eau
27/02/2002	loi relative à la démocratie de proximité		ZNIEFF RNR	politique régionale de protection et de gestion de zones humides
13/12/2000	loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains	projet urbain renouvellement urbain	PLU SCOT PADD	diagnostic, protection et utilisation économe et équilibrée des espaces naturels et des paysages
23/10/2000	directive cadre sur l'eau	politique communautaire de l'eau	bon état écologique/chimique	restauration des continuités écologiques des cours d'eau
12/07/1999	loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale	intercommunalité		valorisation intercommunale des composantes territoriales, naturelles et identitaires des vallées fluviales
25/06/1999	loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire	développement durable	pays Agenda 21 local	développement de projets de développement durable au profit des milieux fluviaux et humides
02/02/1995	loi relative au renforcement de la protection de l'environnement		PPRI	réglementation et planification globale des zones inondables
08/01/1993	loi pour la protection, la mise en valeur des paysages	paysage	PNR ZPPAUP	protection et gestion transversale de paysages fluviaux
21/05/1992	directive Habitats faune flore	réseau écologique européen	SIC ZSC	conservation d'espèces de faune et de flore sauvage et de leurs biotopes en milieux fluviaux et humides
03/01/1992	loi sur l'eau	zone humide patrimoine de l'eau police de l'eau nomenclature	CLE SAGE MISE SDAGE	planification / gestion globale, transversale, équilibrée de la ressource en eau, protection des écosystèmes aquatiques
11/10/1990	décret relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques	prévention du risque d'inondation	DICRIM	identification et communication des zones inondables à l'échelle communale
12/11/1985	circulaire relative à la création des contrats de rivière		comité de rivière contrat de rivière	restauration et gestion locale de cours d'eau
18/07/1985	loi relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement	espace naturel sensible	droit de préemption TDENS	acquisition de zones humides à potentiels écologique et paysager pour les gérer et les ouvrir au public
26/01/1984	lois de décentralisation	décentralisation, contractualisation, proximité	région ZPPAU	valorisation régionale des composantes territoriales naturelles et identitaires des vallées fluviales gestion régionale/départementale de voies navigables
02/03/1982				protection/gestion transversale de paysages fluviaux
13/07/1982	loi relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles		PER	première réglementation de l'occupation du sol en zone inondable
05/02/1981	circulaire relative à la création des contrats de rivière		comité de rivière contrat de rivière	restauration et gestion locale de cours d'eau
02/04/1979	directive Oiseaux		ZICO ZPS	conservation d'espèces d'oiseaux sauvages et de leurs biotopes en milieux fluviaux et humides
10/07/1976	loi relative à la protection de la nature	préservation de la nature espèce protégée	RNN RNV APPB	politique nationale de protection et de gestion de zones humides
1968 - 1975		1968 - 1975		1968 - 1975
30/12/1967	loi d'orientation foncière	zonage	SDAU POS ZAC	protection de zones naturelles, création de zones de loisirs, constitution de ceintures vertes
01/03/1967	décret instituant des parcs naturels régionaux	parc naturel régional	charte PNR	protection et valorisation de milieux naturels et de paysages fluviaux en milieu rural
16/12/1964	loi relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution	bassin versant	agence financière de bassin comité de de bassin	gestion spatiale, transversale et décentralisée de la ressource en eau
04/08/1962	loi complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de France	secteur sauvegardé		protection et valorisation de cours d'eau situés dans le périmètre de centres urbains anciens
22/07/1960	loi relative à la création des parcs nationaux	parc national		conservation de la faune, de la flore et des milieux naturels
1931 - 1959		1931 - 1959		1931 - 1959
02/05/1930	loi relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique...	monuments et sites naturels	site inscrit site classé	protection et gestion de paysages fluviaux et humides

conception-réalisation : S. Dournel, 2015

Site Internet du Pôle-relais mangroves et zones humides d'outre-mer

Conservatoire du littoral, ONEMA. En ligne.

De nouveaux outils pour le Pôle-relais mangroves et zones humides d'outre-mer et ses partenaires : un site Internet et une lettre d'information.

www.pole-zh-outremer.org

5e édition de *Wetlands* [1]

William J. Mitsch, James G. Gosselink, 2015. Wiley, 744 p., 100 €

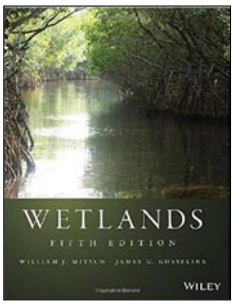

Wetlands, ouvrage de référence sur les zones humides depuis près de 30 ans, connait une nouvelle édition, mise à jour en prenant en compte les dernières avancées en termes de connaissance, gestion et restauration des zones humides.

Les nouveautés présentent dans cette cinquième édition sont :

– un chapitre sur chaque type d'écosystème humide : marais littoraux, mangroves, lagunes, marais et tourbières ;

– quatre chapitres mis à jour sur les services écosystémiques et les liens entre milieux humides, société et changement climatique ;

– des mises-à-jour sur les zones humides d'intérêt mondial (photos et études de cas en Amérique du nord, Europe et Asie) ;

– la liste des publications faisant autorité, basée sur les récentes conférences internationales.

Cet ouvrage est disponible en anglais. Une version électronique est prévue plus tard en 2015.

À commander sur le site : http://eu.wiley.com

Milieux humides et aménagement urbain : dix expériences innovantes [1]

CEREMA, direction technique Territoires et ville, 2015. 240 p., 42 €

La direction technique Territoires et ville du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) vient de publier un ouvrage présentant 10 expériences innovantes d'intégration des milieux humides dans le milieu urbain.

Les 10 retours d'expériences sont répartis dans 5 thématiques :

– prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme ;

– préservation de la biodiversité en milieu urbanisé ;

– gestion des crues et des eaux pluviales ;

– intégration des milieux humides dans l'aménagement urbain ;

– sensibilisation du public sur la préservation des milieux humides.

À commander sur le site : www.territoires-ville.cerema.fr/milieux-humides-et-amenagement-urbain-dix-a1472.html

Guide méthodologique « Gestion des risques d'érosion et de submersion marines » [2]

P. Allemand, A. Hénaff (Dir. Publ.), M. Philippe (Coord.) et *al.*, 2014. Projet Cocorisco, 153 p.

Ce guide constitue un des résultats des travaux de recherche menés dans le cadre du projet Cocorisco financé par l'Agence nationale de la recherche de 2011 à 2015.

Les équipes de recherche impliquées sont constituées de géographes, de géologues, d'économistes, de juristes, ainsi que de

psychologues de l'environnement et de sociologues auxquelles ont été associés deux bureaux d'étude spécialisés sur le littoral. Des terrains d'expérimentation communs (cinq communes littorales) localisés en Bretagne ont été désignés pour l'ensemble des équipes. Enfin, un comité de suivi constitué de praticiens, d'élus et de gestionnaires de diverses collectivités territoriales et services de l'État a permis de faire le lien entre les travaux de recherche menés et la demande de la société sur cette thématique.

Cocorisco est un projet interdisciplinaire dont les objectifs ont été de proposer et de mettre en œuvre des méthodologies et des outils destinés à progresser dans les stratégies de gestion des risques côtiers. Dans ce sens, les analyses disciplinaires et interdisciplinaires ont porté sur les quatre composantes de la vulnérabilité systémique que sont les aléas et les dynamiques littorales, les enjeux et leur évaluation, les représentations et les modes de gestion de ces risques.

Ce guide est un objet pédagogique, accessible à des lecteurs non spécialistes de chacun des domaines traités, et opérationnel. La recherche se penche sur des questions de société et s'attache dans ses projets à produire, en plus des résultats académiques, des documents et outils en soutien à la gestion sur des questions d'actualité.

À télécharger sur le site : www.risques-cotiers.fr/fr

How much wetland has the world lost? Long-term and recent trends in global wetland area [2]

N. C. Davidson, 2014. *Marine and Freshwater Research* 65 (10).

Il est fréquemment rapporté, sans élément probant, que le monde a perdu 50 % de ses zones humides (ou 50 % depuis 1900). Cette analyse de 189 études scientifiques montre que 87 % des zones humides mondiales ont disparu depuis 1700. Depuis 1900, cette disparition s'est accélérée avec la perte de 64 à 71 % de zones humides. Les zones humides continentales ont plus souffert que les zones humides côtières. Bien que ce déclin ait tendance à décroitre en Europe et en Amérique du Nord ces dernières années, il continue largement en Asie.

Cet article paru dans la revue *Marine and Freshwater Research* est disponible en texte intégral.

En ligne : www.publish.csiro.au/paper/MF14173.htm

Les wateringues. Hier, aujourd'hui et demain [3]

Institution interdépartementale des wateringues, agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque, 2014. 66 p.

Cet ouvrage présente l'histoire des polders du Nord-Pas-de-Calais. De sa formation à aujourd'hui, mais également des perspectives pour les années à venir, dans un contexte de changement climatique. L'objectif de ce document, à vocation pédagogique, est de sensibiliser les habitants de ce territoire à la gestion des wateringues, au risque d'inondation et aux solutions envisagées pour continuer à y vivre et à s'y développer.

À télécharger sur le site : www.agur-dunkerque.org

Nous remercions les Pôles-relais zones humides pour leurs contributions à ce travail bibliographique. Ces textes sont issus des newsletters des PRZH MZHIVA (1), Lagunes méditerranéennes (2), Marais atlantiques, Manche et mer du Nord (3). Pour plus de références, les consulter : www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/281

Graphisme : Nathalie Chanrion

Les numéros de *Zones Humides Infos* sont disponibles en téléchargement sur le site de la SNPN : www.snpn.com

Du 1er mars au 31 mai
France
21e Fréquence grenouille
Fréquence grenouille a pour but de sensibiliser la population à la préservation des zones humides, lieux de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Info : www.reseau-cen.org/les-operations-nationales/frequence-grenouille/

MEMBRES DU GROUPE « ZONES HUMIDES »

L. BARBIER
G. BARNAUD
P. BAZIN
G. BOUTON
P. CAVALLIN
O. CIZEL
B. COÏC
M. COUDRIAU
L. DUHAUTOIS
B. DUMEIGE
A. GADET
P. GOETGHEBEUR
P. GRONDIN
M.-O. GUTH
T. LECOMTE
G. MACQUERON
R. MATHEVET
V. MAUCLERT
G. MIOSSEC
T. MOUGEY
F. MULLER
E. PARENT
F.-M. PELLERIN
B. SAJALOLI
O. SCHER
J.-P. SIBLET
J.-P. THIBAULT
F. THINZILAL
M. WINDSTEIN
C. ZAKINE

Le dossier du prochain numéro de *Zones Humides Infos*, n° 86-87, sera consacré au lien entre zones humides et qualité des eaux.

Correctif : la photo de couverture du n° 82-83 était l'œuvre du SMAD, et non du SMAT.

Peinture de couverture : *La mort d'Ophélie* (1852)
Artiste : John Everett Millais

Du 20 au 24 mai 2015
France
9e Fête de la nature
Thème : Au bord de l'eau.
Cinq jours de manifestations gratuites au contact direct de la nature, pour permettre à tous les publics de la découvrir ou la redécouvrir.
Proposez, labellisez et participez aux animations !

Info : www.fetedelanature.com/

Du 1er au 9 juin 2015
Punta del Este (Uruguay)
12e Conférence des Parties de Ramsar (COP12)
Thème : les zones humides pour notre avenir.

Info : www.ramsar.org/fr

Les 23 et 24 juin 2015
Marseille (33)
Conférence sur la contribution des zones humides côtières et marines et des zones côtières protégées au développement durable
Comment favoriser la synergie et le dialogue entre décideurs publics, gestionnaires d'espaces naturels protégés, acteurs socio-économiques, chercheurs et société civile des rives Nord et Sud de la Méditerranée pour un développement durable des territoires ?

Info : www.medpan.org
Contact : medpan@medpan.org

S'abonner gratuitement à *Zones Humides Infos*

Zones Humides Infos propose deux fois par an un **dossier thématique** constitué d'articles de fond, d'informations techniques, juridiques et autres, complété de brèves d'actualités. Cette revue, réalisée par le Groupe « Zones humides », est **gratuite**.
Pour vous abonner au format électronique ou au format papier, rendez-vous sur la page :
www.snpn.com/spip.php?article1616
Et accédez à l'**intégralité des numéros** parus depuis 1993 sur la page :
http://www.snpn.com/spip.php?rubrique124
Vous retrouverez aussi l'**actualité des zones humides** sur Twitter (www.snpn.com/spip.php?article1617) et dans le bulletin de veille mensuel (www.snpn.com/spip.php?rubrique206).

Contribuer à la revue

Enfin, en tant qu'outil de communication entre usagers, passionnés et spécialistes des zones humides, *Zones Humides Infos* vous invite à **partager dans ses colonnes vos expériences et vos points de vue**, ainsi qu'à **participer à ses dossiers**. N'hésitez pas à soumettre à la rédaction vos propositions d'articles (www.snpn.com/spip.php?rubrique146).

Édition de *Zones Humides Infos*
et secrétariat du Groupe « Zones humides » :

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels, 75014 Paris
Tél. : 01 43 20 15 39 – Fax. : 01 43 20 15 71
Courriel : snpn@wanadoo.fr – Site : snpn.com

Directeur de la publication :
le président de la Société nationale de protection de la nature
Professeur Jean Untermaier

Secrétariat de rédaction : Grégoire Macqueron
Relecture : Élodie Seguin

Publication trimestrielle – Dépôt légal avril 2015
ISSN : 1165-452X (imprimé) – 2271-4464 (en ligne)
Imprimé par Jouve, 18, rue Saint-Denis, 75001 Paris
Expédition : Documentation française
Copyright 2015 Société nationale de protection de la nature

Les opinions émises dans ***Zones Humides Infos*** sont celles des auteurs. Elles n'expriment pas nécessairement le point de vue du Groupe « Zones humides », ni celui de la Société nationale de protection de la nature, éditeur de la revue. Les auteurs conservent la responsabilité entière des opinions émises sous leur signature.